

ARCHIVES

D'HISTOIRE DOCTRINALE ET LITTÉRAIRE
DU
MOYEN AGE

VINGT-DEUXIÈME ET VINGT-TROISIÈME ANNÉES
1947-1948

PARIS
LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN
6, PLACE DE LA SORBONNE (Ve)
1948

DEUX TRADUCTIONS LATINES DU CORAN AU MOYEN AGE¹

I

LA COLLECTION DE PIERRE LE VÉNÉRABLE ABBÉ DE CLUNY

C'est en 1141, d'après le récit que lui-même en a fait², que l'abbé de Cluny entreprit une « tournée d'inspection » dans les monastères bénédictins d'Espagne.

La péninsule vivait les plus beaux jours de la *reconquista*, et Pierre le Vénérable venait solliciter le souverain victorieux, Alphonse VII, proclamé « emperador » le 26 mars 1135, en faveur de Cluny et de ses filiales. Il en obtint des privilèges substantiels, s'il faut en croire les donations consignées dans les cartulaires. Comme ces actes permettent de préciser la chronologie de son séjour, nous les énumérons brièvement : le 29 juillet 1142, à Salamanque, après la prise de Cauria (juin 1142), donation à Cluny du monastère de Saint-Pierre de Cardena³. En août 1142, confirmation de la donation de Saint-Sauveur de Bodinio⁴. Le 7 septembre de la même année, l'emperador Alphonse, se trouvant à Burgos accompagné de l'abbé de Cluny lui accorde des privilèges pour

(1) Nous tenons à remercier, dès le début de ces études, tous les orientalistes qui ont eu l'amabilité de s'intéresser à nos recherches et de nous venir en aide. MM. W. Marçais, H. Massé et J. Sauvaget ont bien voulu nous faire d'utiles suggestions, et, grâce à l'inlassable complaisance de MM. L. Massignon et G. Vajda, il nous a été possible, dans la plupart des cas, de confronter les traductions latines avec les textes arabes.

(2) Prologue du *Contra sectam Saracenorum P. L.*, CLXXXIX, 671.

(3) *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, 423-426. La présence de l'Abbé Pierre est spécifiée dans l'acte. Cette donation fut la source de longues difficultés, les moines de Cardena, mécontents, en ayant appelé à Rome. Cf. L. SERRANO, *El obispado de Burgos*, Madrid, 1935, t. II, 23-25.

(4) *Ibid.*, 426-427.

l'abbaye de Carrión¹. Enfin, en octobre 1143, agrégation à Cluny du monastère de Saint-Vincent de Salamanque².

Sur les pas des armées d'Alphonse, des étudiants, venus de tous pays, accouraient en Espagne pour découvrir les trésors de la science au fond des « armaria » des infidèles dont le prestige intellectuel semblait croître à mesure que s'effaçait leur domination politique. Le célèbre Raymond de La Sauvetat était alors archevêque de Tolède, et patronnait les premières entreprises de traductions d'œuvres philosophiques et scientifiques sur lesquelles se concentrait surtout l'intérêt des chercheurs³.

L'Abbé de Cluny, quoique bon humaniste, obéissait à d'autres préoccupations. Il avait conscience de l'ignorance profonde des Occidentaux vis-à-vis de l'Islam, et, soucieux du salut de l'âme des sectateurs de Mahomet, réalisait qu'il pouvait exister des méthodes d'apologétique plus souhaitables que les coups d'estoc des Croisés. Pour arriver à les convaincre, songeait non sans candeur le charitable moine, il fallait d'abord essayer de les comprendre, et de mettre à la portée des théologiens chrétiens des textes exposant leur doctrine et leur histoire⁴.

Pour une entreprise d'une telle envergure, il avait besoin d'une équipe de collaborateurs à la fois compétents et sûrs, et il dut s'occuper de les trouver dès les premiers mois de son séjour. Il avait auprès de lui son fidèle secrétaire, Pierre de Poitiers, qui lui était tout dévoué, et semble avoir joué un rôle important dans la préparation et même la rédaction d'une partie des œuvres de son Abbé⁵. Sa culture littéraire et théologique

(1) Cf. L. SERRANO, *op. cit.*, 25 ; RASSOW, *Die Urkunden Kaisers Alfons VII von Spanien*, Berlin, 1929, 89.

(2) *Recueil des chartes... de Cluny*, t. V, 425. Dom L. Serrano, dans son ouvrage précité, souligne avec une légère pointe d'ironique amertume ce côté utilitaire de la mission de Pierre le Vénéral.

(3) Depuis l'ouvrage classique d'A. JOURDAIN, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions d'Aristote*, 2^e éd., Paris, 1843, bien des érudits se sont efforcés de préciser les étapes de cette rencontre entre la culture arabe et la culture latine, qui devait enrichir singulièrement le patrimoine intellectuel de l'Occident chrétien. La dernière en date des études d'ensemble est, si je ne me trompe, celle du P. G. TRÉRY : *Tolède, grande ville de la Renaissance médiévale*, Oran, 1944, écrite trop rapidement pour qu'il ne s'y soit pas glissé quelques lapsus, mais très suggestive.

Sur Raymond, cf. A. GONZALEZ PALENCIA, *El Arzobispo Don Raimundo de Toledo*, Barcelone, 1942, qui met au point les données biographiques fournies par les archives espagnoles.

(4) Cf. sur cet aspect de la physionomie de l'abbé de Cluny l'ouvrage récent de Dom J. LECLERCQ, *Pierre le Vénéral*, Saint-Wandrille, 1946 ; et son article : *Pierre le Vénéral et l'invitation au salut*, *Bulletin des Missions*, 1947, 145 sqq.

(5) Ceci ressort notamment de la lettre d'envoi accompagnant les deux livres actuellement subsistants du *Contra sectam Saracenorum*, dans laquelle Pierre de Poitiers expose à l'Abbé les remaniements qu'il a fait subir à son œuvre. Après la mort de Pierre le Vénéral, c'est le secrétaire qui se chargea de recueillir et d'ordonner sa volumineuse correspondance. Cf. P.-L., CLXXXIX, 661-662. Et article de P. SÉJOURNÉ : *Pierre le Vénéral*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*.

en faisait un précieux auxiliaire, et Pierre le Vénérable l'adjoignit à un certain maître Pierre de Tolède, qui savait bien l'arabe, mais dont le latin était trop incertain pour qu'il pût mener seul à bien sa tâche de traducteur¹.

Ayant d'autre part rencontré, sur les bords de l'Èbre, deux savants clercs en quête de l'Almageste de Ptolémée, il les persuada — à grands frais, car ces deux honnêtes « scholars » jugèrent sans doute que l'Abbé de Cluny était assez riche pour les payer largement de leurs peines — d'abandonner pour un temps les études scientifiques, et de l'aider dans sa croisade intellectuelle. Robert de Ketene, ou Ketton (les manuscrits anciens portent nettement l'épithète « Ketenensis », et la lecture *Retinensis* est une erreur de copiste, malheureusement propagée par les éditions imprimées) et Hermann le Dalmate se mirent donc sans retard à la besogne, chacun de son côté, semble-t-il, contrairement au dire de plusieurs historiens².

Enfin, Pierre le Vénérable réussit à recruter un Sarrazin répondant au nom peu distinctif de Mohammed pour « garantir la fidélité » des traductions. La personnalité de ce dernier acolyte est restée dans l'ombre, pour des raisons de prudence qu'il est facile de deviner³, et l'on ne peut que se livrer à des hypothèses sur la part qu'il a prise dans l'œuvre patronnée par l'Abbé.

Nous disposons d'une documentation exceptionnellement riche sur la grande entreprise apologétique de Pierre le Vénérable. Il a pris soin lui-même de raconter en détail les circonstances dans lesquelles fut réalisé son dessein, et les manuscrits contenant la collection qu'il avait rassemblée sont encore assez nombreux dans les bibliothèques d'Europe, notamment à Paris, pour qu'il soit aisé de la consulter. Nous n'entreprendrions pas d'étudier à nouveau cette question, après tant d'historiens, si un examen minutieux de la tradition manuscrite, la lecture attentive des textes et leur confrontation éventuelle avec l'original arabe

(1) La plupart des chrétiens de Tolède étaient bilingues, comme en fait foi le cartulaire mozarabe publié par A. GONZALEZ PALENCIA : *Los Mozarabes de Toledo en los siglos XII y XIII*, Madrid, 1926-1930, 4 vol. Nous y voyons des actes rédigés en arabe jusqu'à la fin du xiii^e siècle.

(2) Les meilleures notices concernant ces deux auteurs sont contenues dans l'ouvrage classique de Ch. H. HASKINS, *Studies in the history of Medieval science*, 1^{re} éd. 1924, et 2^e éd. 1927, 43-66 et 120-123. Haskins a bien vu que la forme *Retinensis* était erronée, mais, après avoir hésité, adopte le surnom de *Cestrensis* = Chester, donné par quelques manuscrits des traductions scientifiques de Robert. Nous préférons décidément « Ketenensis » sur la foi d'un manuscrit contemporain de nos auteurs. Ce lieu peut être Ketton, en Rutlandshire.

— Sur Hermann de Carinthie, cf. aussi l'édition récente de son traité philosophique *De essentiis*, par le P. M. ALONSO, dans les *Miscellanea Comillas*, V, Santander, 1946.

(3) Pierre de Cluny ne le nomme que dans la préface du *Contra sectam Saraceno-rum*, écrit plusieurs années après les événements que nous venons de rappeler brièvement.

ne nous avait pas convaincus qu'il était possible d'apporter quelques précisions et de redresser sur certains points l'interprétation des commentateurs.

Il convient en premier lieu d'interroger de près les textes émanés de la plume de l'Abbé de Cluny. Le recueil des lettres de Pierre le Vénéral, constitué après sa mort par Pierre de Poitiers et remanié par la suite pour aboutir à la médiocre édition contenue dans le tome 189 de la *Patrologie latine* de Migne¹ contient une longue épître adressée à saint Bernard, que l'on date de 1143, époque de son retour en France. Après avoir traité de différentes questions qui préoccupaient ces deux saints personnages, l'Abbé de Cluny s'exprime en ces termes :

« J'ai envoyé aussi, bien cher ami, une nouvelle traduction exécutée par nos soins, contenant une argumentation contre l'exécrable et nuisible hérésie de Mahomet. Elle a été récemment, sur mon ordre, tournée d'arabe en latin, lors de mon séjour en Espagne. Je l'ai fait traduire par maître Pierre de Tolède, qui connaît bien les deux langues. Mais comme la latine ne lui est pas aussi familière que l'arabe, je lui ai adjoint un homme instruit, notre bien cher fils et frère Pierre, qui nous sert de secrétaire et que Votre Révérence connaît bien. Il a corrigé et redressé le texte latin incorrect et confus qui lui était soumis, et a mis la dernière main à cette lettre, ou plutôt à cet opuscule que je crois destiné à servir grandement, en raison des renseignements qu'il nous apporte sur un sujet inconnu. Je n'ignore pas que cet écrit, qui n'a pas été utile, dans leur propre langue, à ces malheureux égarés, ne deviendra pas bienfaisant du fait qu'il est traduit en latin. Mais ce sera peut-être un bienfait pour quelques Latins de s'instruire de choses qu'ils ignorent, et de se rendre compte à quel point cette hérésie est pernicieuse, afin qu'ils puissent la combattre et la rejeter. Et pour que rien ne leur soit celé de ce qui concerne cette damnable secte, j'ai fait traduire toute leur Loi, qu'en leur langue ils nomment Alcoran ou Alcyran intégralement et en suivant l'ordre.

« Ce terme Alcoran, ou Alcyran, si on le traduit littéralement, signifie la collection des préceptes que [Mahomet], ce méchant homme, a prétendu lui avoir été révélés du ciel morceau par morceau. J'ai en outre fait traduire des propos fabuleux qu'il aurait tenus avec un certain juif Abdia et d'autres juifs ; ils dépassent en absurdité et en rêveries fantastiques tous ses autres écrits² ».

(1) Dom Wilmart fait remarquer très justement qu'il nous manque une bonne édition des lettres de Pierre le Vénéral, et signale le ms. 381 de la Bibliothèque de Douai, du XII^e siècle, provenant de l'abbaye d'Anchin, qui doit représenter le recueil original de Pierre de Poitiers. Il suffirait sans doute de le collationner avec l'édition de Migne pour améliorer notablement le texte.

Cf. WILMART, *Le poème apologétique de Pierre le Vénéral*, dans *Revue bénédictine* LI (1939), 63 sqq.

(2) PIERRE LE VÉNÉRAL, *Ep. Lib. IV, XVII, P. L., CLXXXIX, 339-340.*

L'Abbé de Cluny donne ensuite à saint Bernard un aperçu historique de la naissance de l'Islam et de la biographie de son fondateur, se servant d'une part de sources occidentales qui lui paraissent dignes de foi, faisant justice de légendes absurdes en circulation dans le monde chrétien sur lesquelles nous allons revenir, et d'autre part puisant dans les traductions qu'il vient d'annoncer, mais dont il a jugé nécessaire d'extraire la substance car les renseignements intéressants y sont épars et difficiles à saisir en raison de la barbarie du langage dans lequel ils sont exprimés¹. Et il conclut en invitant saint Bernard à entreprendre la grande œuvre apologétique, digne de son zèle et de son savoir, pour laquelle il lui fournit des éléments précis d'information, avec la promesse d'en ajouter d'autres.

Le second texte de Pierre le Vénérable qu'il convient d'examiner est une épître, également adressée à saint Bernard, beaucoup plus courte que la précédente, dans laquelle nous retrouvons, en des termes presque analogues, le récit de son entreprise. La ressemblance de ces deux documents est telle qu'il paraît vraisemblable de voir dans la seconde lettre un extrait, légèrement modifié, de la première. Cette lettre se retrouve dans une partie des manuscrits contenant la collection, et a dû être placée là par l'Abbé de Cluny pour servir d'introduction et de dédicace. Il ne faut pas oublier qu'au XII^e siècle comme dans l'antiquité, une lettre est non seulement une missive au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais aussi et surtout une œuvre littéraire, qu'il est loisible à son auteur de remanier et d'utiliser à plusieurs fins. Le dessein de Pierre se fait du reste sentir par les additions que contient cette lettre, dans laquelle il cite nommément les traducteurs Robert et Hermann².

« J'ai également — ajoute Pierre le Vénérable après avoir nommé Pierre de Tolède et Pierre de Poitiers — fait traduire d'arabe en latin toute la doctrine et la vie de cet homme néfaste [Mahomet], ainsi que la Loi qu'il a appelée Alcoran, c'est-à-dire Collection de préceptes, faisant croire à d'infortunés hommes qu'elle lui avait été révélée du ciel par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Les traducteurs sont deux hommes connaissant bien les deux langues, l'Anglais Robert de Ketene, qui est maintenant³ archidiacre de Pampelune, et le Dalmate Hermann, clerc

(1) « Sed quia res diffusa est et propter linguæ barbaries ex magna sui parte ad intelligendum difficilis, breviter dico quis iste fuerit et quid docuerit », P. L., CLXXXIX, 340.

(2) On peut aussi se demander si la lettre XVII du L. IV de l'édition de la Patrologie n'est pas une compilation de plusieurs épîtres faite par Pierre de Poitiers au moment où il a constitué son recueil, et c'est là une question assez délicate à résoudre. Nous croyons néanmoins que l'interprétation que nous proposons est la plus acceptable. Il nous paraît difficile d'admettre, comme l'a fait Dom J. Leclercq, que l'Epistola XVII et la lettre-préface de la collection soient deux lettres successives et distinctes.

(3) Le « nunc » fait sans doute allusion à une nomination récente, et le prologue du *De essentiis* d'Hermann de Carinthie, terminé en 1143 et dans lequel Hermann se

instruit et d'esprit fort délié¹. Je les ai trouvés sur les bords de l'Ebre en train d'étudier l'astrologie, et je les ai décidés, à grands frais, d'entreprendre cette œuvre²... ».

Le troisième texte émane de la plume de Pierre le Vénérable et représente, comme le précédent, une réédition revue et considérablement augmentée de l'*Epistola XVII*. Beaucoup plus poussée, du point de vue dogmatique que le rapide aperçu adressé à saint Bernard, plus soignée aussi, car l'Abbé a ajouté des références précises pour étayer ses citations, la *Summa totius heresis ac diabolicæ sectæ Sarracenorum* est une préface historique et doctrinale rédigée pour éclairer les lecteurs de la collection sur les croyances de l'Islam et la personnalité de son fondateur.

Les légendes les plus étranges circulaient en effet dans le monde chrétien au sujet des « barbares sarrazins » et surtout de leur Prophète, répandues, dit Pierre le Vénérable, par des hommes ignorants de la vérité historique et n'ayant nul souci de s'instruire³. Dans une étude déjà ancienne, mais d'une érudition si solide qu'il convient encore de s'y reporter, A. d'Ancona⁴ a narré cette histoire fabuleuse de Mahomet, qui dérive du reste en partie de traditions musulmanes déformées. Une des premières biographies du Prophète, celle d'Ibn Hisham, publiée par Ibn Ishâq, raconte que Mahomet adolescent, au cours d'un voyage en Syrie avec son oncle Abu Tâlib aurait rencontré un moine chrétien nommé Bahira qui lui prédit sa haute destinée. Chez les chrétiens orientaux, la légende change de sens. Le moine n'est plus un héraut, mais un précep-

plaint d'avoir été abandonné par son compagnon et laissé seul poursuivre ses travaux scientifiques va dans le même sens. Il est possible que des documents d'archives espagnoles — dont je n'ai malheureusement pas connaissance — permettent de préciser la date.

(1) Nous n'osons traduire le terme de *scholasticus*, qui au XII^e siècle peut aussi bien avoir le sens général d'homme instruit que le sens plus précis d'étudiant, ou le sens technique d'écolâtre. Cf. BRUNET, PARÉ, TREMBLAY, *La Renaissance du XII^e siècle, Les Ecoles et l'Enseignement*, Paris, 1933, 59 et 69 sqq. Haskins penche vers le dernier sens. Cf. *Studies in Mediaeval science*, p. 56.

(2) P. L., CLXXXIX, 639 sq.

(3) Désignée dans une bonne partie des manuscrits sous le titre diminutif de *Summula*.

(4) « Sicut lectionis incuriosi et rerum gestarum ignari », P. L., CXXXIX, 340.

(5) A. D'ANCONA, *La Leggenda di Maometto in Occidente. Estratto dal Giornale storico della letteratura italiana XIII* (1889), 199 sqq. 2^e éd. : *Studi di critica e storia letteraria*, Bologna, 1912. Cet ouvrage a été précédé de peu par l'édition du « Roman de Mahomet » d'Alexandre du Pont, due à B. ZIOLCKI : *Beitrag zur Mahomet-Legende in M. A.*, Oppeln, 1887. Cf. aussi A. GRAF, *Epigolatura per la leggenda di Maometto*, dans *Giorn. stor. Lett. ital.* XIV (1889), 204 sqq. ; R. RBNIER, *Ancora un appunto sulla leggenda di Maometto*, dans *Giorn. stor. Lett. ital.* XVII (1891), 444 sqq. ; A. MANGINI, *Per lo studio della leggenda di Maometto in Occidente*, dans *Rendiconti della R. Accademia naz. dei Lincei. Sc. morali...* Série VI, X (1934), 325 sqq. ; A. ECKHARDT, *Le Cercueil de Mahomet*, à paraître dans les *Mélanges Hoepffner*.

teur, et son nom subit diverses variantes. Bahira est baptisé Sergius, ou parfois Nestorius, sa secte supposée étant confondue avec son patronyme. Dans les versions les plus répandues, il apparaît sous un aspect assez sombre. C'est un religieux nestorien, chassé de son monastère, et qui enseigne au jeune Mahomet, né de parents païens, les principes du christianisme sous une forme erronée¹.

L'affabulation occidentale est d'une fantaisie beaucoup plus extravagante. Le moine devient un cardinal appelé Nicolas, qui, pour se venger de ses détracteurs, fait de Mahomet l'instrument de sa revanche. Ce Nicolas est ensuite confondu avec Mahomet lui-même, dont la carrière commence à Rome dans les honneurs, mais qui, furieux de n'avoir pas été élu pape, fonde une religion rivale². Dernier enjolivement dont témoigne Pierre le Vénérable, on identifie Nicolas avec un des diacres de l'Église apostolique, fondateur de la secte des Nicolaïtes³.

Pierre de Cluny, nous l'avons vu, repousse dédaigneusement ces absurdités, et renvoie ses lecteurs à la Chronique d'Anastase le bibliothécaire et aux textes authentiques qu'il a fait traduire. Quant à la doctrine de l'Islam, dont il précise les points essentiels, il la compare avec les différentes hérésies qui ont désolé l'Église. Il est en effet désireux, comme la plupart des hérésiologues, de rattacher les erreurs qu'il combat à des catégories connues : Mahomet repousse la Trinité avec les Sabelliens, la divinité du Christ avec les Nestoriens, et nie sa mort ainsi que les Manichéens. L'Islam est donc avant tout une hérésie, quoiqu'on puisse aussi traiter les Sarrazins de païens et d'infidèles, et le diable, qui a d'abord inspiré Arius, a suscité Mahomet, et doit parfaire son œuvre avec l'Antéchrist⁴.

Et, pour stigmatiser ce pot pourri de notions hétérodoxes qu'il vient de décrire, l'Abbé de Cluny a recours au vieil Horace : « et sic, ut ait ille, unidique monstruosus humano capiti ceruicem equinam et pennas auium copulat⁵ ».

(1) Il existe une abondante littérature sur la légende de Bahirā-Sergius. Nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à l'article Bahirā, dû à A. J. WENSINCK, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, qui contient une bibliographie, et à P. CASANOVA, *Mohammed et la fin du monde*, Paris, 1912-1922, 24 sqq., 226 sqq.

(2) Cf. E. DOUTRÉ, *Mahomet cardinal*, dans *Mémoires de la Soc. d'agriculture... sciences et arts de la Marne*, 2^e série, t. I, 2^e partie, Châlons, 1899, 233-243.

(3) Une version très pittoresque de ce dernier avatar de la légende se trouve dans le ms. latin 14503 de la Bibliothèque nationale (fol. 352-354). Elle est encore inédite, A. d'ANCONA s'étant borné à l'analyser, mais nous souhaitons la publier un jour comme illustration de la « Summula ». Cf. A. d'ANCONA, *La Leggenda di Maometto*, 50 sqq., 75. Le début de ce « Liber Nicholay » se retrouve dans le ms. Vat. Reg. lat. 627 (début XIV^e), f. 17v-18v : « Incipit Liber Nicholai qui dicitur Machumetus, quomodo christianam religionem subuertit, et creditatem Sarracorum fecit ».

(4) P. L., CLXXXIX, 655.

(5) Cf. Art poétique, 1 sqq.

En terminant, Pierre rappelle pour quels motifs, et dans quelles conditions il a exécuté cette tâche. Il semble avoir perdu l'espoir de faire écrire par saint Bernard la réfutation de l'Islam, et, après avoir lancé un appel aux théologiens de bonne volonté, il annonce son dessein de la composer lui-même :

« S'il se trouve un homme décidé à écrire contre cette hérésie, et qui en ait la possibilité, il faut qu'il sache quel ennemi il va combattre... Jusqu'ici, non seulement personne n'a répondu à cette hérésie qui, plus que toute autre, a mené à la perte éternelle les corps et les âmes d'une grande partie du genre humain, mais personne ne s'est soucié de rechercher ou d'étudier le moins du monde ce qu'était cette doctrine pestiférée, ni d'où elle venait. C'est la raison pour laquelle moi, Pierre, humble Abbé de la sainte église de Cluny, lorsque je séjournais en Espagne pour visiter les couvents de notre ordre qui s'y trouvent, j'ai fait traduire d'arabe en latin au prix de beaucoup de peines et de dépenses toute cette doctrine impie et l'exécrable vie de son fondateur. Je l'ai dévoilée ainsi aux nôtres, afin que l'on sache à quel point cette hérésie est suspecte et ridicule, et pour que quelque serviteur de Dieu, poussé par l'Esprit Saint, entreprenne de la réfuter par écrit. Comme il ne se trouve, hélas ! en ces temps de tiédeur, que bien peu d'hommes pour s'intéresser à ce genre d'études, je me suis promis à moi-même de me mettre à la tâche, avec l'aide de Dieu, mais j'aurais préféré que ce fût fait par un meilleur que moi¹ ».

L'Abbé de Cluny ne devait entreprendre qu'à la fin de sa vie le grand ouvrage apologétique auquel il avait vainement essayé d'inciter saint Bernard, et encore ne put-il sans doute pas le mener à bien, malgré le dévouement de Pierre de Poitiers qui l'avait aidé à l'élaborer.

Des quatre livres annoncés, nous ne possédons que deux. Dans sa préface, il raconte à nouveau l'histoire de son lointain voyage, et remémore son équipe de traducteurs, ajoutant cette fois aux noms de Robert de Ketene, Hermann le Dalmate et Pierre de Tolède celui du Sarrazin Mahomet². Non sans fierté, il rappelle un peu plus loin l'immense effort accompli par les chrétiens occidentaux pour pénétrer les secrets du monde islamique : nous avons parmi nous, dit-il aux Sarrazins, nombre d'hommes instruits dans les deux langues qui ont non seulement tiré de vos livres sacrés une description de votre religion et de vos rites, mais ont scruté à fond vos bibliothèques pour en extraire les ouvrages relatifs aux lettres et aux sciences³. Et il énumère, une fois de plus,

(1) P. L., CLXXXIX, 657-658

(2) P. L., CLXXXIX, 671.

(3) P. L., CLXXXIX, 688 : « Habel gens nostra plurimos in utraque lingua peritos, qui non tantum ea quæ ad religionem uel ritum uestrum pertinent, ex uestris litteris sollicitè eruerunt, sed etiam quantum ad liberalia uel physica studia spectat, armario- rum uestrorum intima penetrarunt ».

quelques-uns des livres traduits maintenant en la possession des Latins : votre Alcoran, le livre d'Abdia le juif, la généalogie de Mahomet...

On peut discerner, d'après ces récits successifs, mais nullement discordants, les différentes parties de la collection.

En premier lieu est citée : « notre nouvelle traduction », exécutée par Pierre de Tolède, et mise en bon langage par Pierre de Poitiers, « contenant une argumentation contre l'exécrable et nuisible secte de Mahomet ». Cette description un peu vague a porté le P. Mandonnet¹ à croire qu'il s'agissait là de la *Summula*, et il a entraîné dans son erreur M. Monneret de Villard, habituellement mieux inspiré². Il suffit de se reporter au texte de la *Summula* pour se rendre compte que c'est là une œuvre personnelle de Pierre le Vénérable, qui s'en donne du reste, nous venons de le voir, expressément pour l'auteur. Les termes dont il se sert s'appliquent admirablement à l'un des autres morceaux de la collection, qu'un fâcheux hasard a fait disparaître d'une bonne partie des manuscrits et qu'une initiative aussi fâcheuse de l'éditeur Bibliander a dissimulé sous un vêtement mal ajusté. Nous allons le retrouver sous peu.

Puis viennent les traductions de Robert et d'Hermann, qui ont probablement opéré chacun de leur côté, comme l'a fort bien vu M. Monneret de Villard. Les préfaces du premier, et les rubriques annonçant les opuscules du second permettent d'attribuer à chacun son dû. Le Coran est la pièce de résistance, et il est probable que c'est pour le Livre saint des Musulmans, d'interprétation particulièrement difficile, que furent requis les services du Sarrazin Mahomet. Nos deux savants durent choisir dans les bibliothèques espagnoles, les autres documents qui leur parurent propres à éclairer l'Abbé sur les doctrines de l'Islam, le hasard présidant sans doute à ce choix autant que leur jugement. Pierre énumère successivement, au cours de ses différents récits : « les colloques tenus par Mahomet avec un certain juif Abdia³..., la doctrine et la vie de cet homme néfaste⁴..., le livre d'Abdia le juif, la généalogie de Mahomet⁵...

L'examen des manuscrits permet de préciser la description de ces différentes parties.

Une heureuse fortune — bien rare dans les fastes de l'érudition — a conservé l'un des témoins les plus précieux de la collection originale, transcrit en Espagne vers le milieu du XII^e siècle, d'après les caractéristiques de la graphie et de la décoration. Il provient du collège de Navarre-Champagne et se trouve actuellement à la Bibliothèque de l'Ar-

(1) P. MANDONNET, *Pierre le Vénérable et son activité littéraire contre l'Islam*; *Revue thomiste*, I (1893), 328-342.

(2) U. MONNERET DE VILLARD; *Lo Studio dell' Islam in Europa nel XII e nel XIII secolo*, Rome-Vatican, 1944, 9-10.

(3) Ep. XVII.

(4) Lettre dédicatoire à saint Bernard.

(5) *Contra sectam Saracenorum*.

senal, n° 1162. Il a été très correctement décrit par H. Martin¹, et nous nous bornerons à préciser quelques points intéressants. Le manuscrit est visiblement composé de plusieurs parties, d'après les variations de l'écriture, et surtout de la foliotation. Sauf pour le dernier morceau, on trouve une numérotation médiévale en chiffres arabes, au verso des feuillets. Le Coran a des traces d'une foliotation particulière, exprimée sur une partie des feuillets, de 10 en 10 sauf une petite lacune peut-être effacée. Il y a des traces de grattage sur les traités qui le précèdent, comme si l'on avait voulu substituer une numérotation continue à des numérotations fragmentaires. C'est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable. Il semble bien que les diverses parties aient été juxtaposées par un ordonnateur qui a fait ajouter des rubriques et des gloses. Ces dernières, interlinéaires et marginales, sont très abondantes en certains endroits, et toutes de la même main du xii^e siècle, à l'exception de quelques notes du xvii^e.

Le manuscrit est malheureusement mutilé. Les feuillets contenant le début du Coran², et sans doute la préface de Robert de Ketene ont été coupés, ainsi que le premier feuillet du dernier traité. Ces lacunes sont anciennes, car la numérotation médiévale est continue, du moins en ce qui concerne le Coran. Nous avons d'abord supposé qu'il s'agissait du larcin d'un amateur d'enluminures³, mais l'examen des autres manuscrits nous porte plutôt à croire que ces feuillets qui devaient être couverts de gloses, ont été emportés ou envoyés à Cluny, le compilateur n'ayant pas eu la patience de les recopier. C'est d'autant plus probable qu'une courte rubrique, de la même époque que les autres, a été ajoutée au sommet des feuillets subsistants.

Nous sommes ainsi arrivé à admettre, en étudiant de près le manuscrit de l'Arsenal que nous avons là entre les mains l'original de la collection, composé des différentes traductions exécutées par Pierre le Vénérable, auxquelles ont été ajoutés les deux textes qu'il avait rédigés pour servir de dédicace et d'introduction. Cette impression est encore confirmée par le fait de la suppression, par rature, de plusieurs passages « consurés » qui ne se retrouvent dans aucun autre manuscrit. Le texte est excellent, et si jamais les circonstances permettent de rééditer cet ouvrage qui a joué un rôle si important dans les controverses contre l'Islam, il suffirait de le reproduire en restituant les quelques passages mutilés⁴.

(1) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, 1886, t. II, 315-317.

(2) L'annotateur du xvii^e siècle a transcrit sur le demi-feuillet 25 bis la première sourate d'après la 1^{re} édition donnée par Bibliander en 1543.

(3) Il subsiste quelques initiales peintes, assez frustes, un dessin à la plume, rubriqué, caricature du Prophète (f. 11) et une jolie miniature représentant le Christ enseignant au f. 146. Le tout est d'un style nettement espagnol.

(4) Il faudrait notamment se baser sur ce manuscrit pour rééditer les deux œuvres de Pierre le Vénérable qu'il contient.

La longue rubrique qui inaugure la collection, et que nous citons intégralement ne se retrouve dans aucun autre manuscrit :

Si uis scire quis fuerit uel quid docuerit maximus precursor Antichristi et electus discipulus diaboli Mahumet, prologum istum intente lege, in quo breuiter continentur omnia que liber iste continet, siue de genealogia eius turpissima et mendosissima, siue de uita ipsius uel doctrina incestissima et nefanda, siue de fabulis tam ab ipso quam a sequacibus eius confictis, omni ridiculositate et deliramento plenis. Sane in fine codicis huius legere non omittas librum utilem et necessarium, epistolas scilicet duas quas ibi inuenies, unam cuiusdam Sarraceni quendam sanctum Christianum et doctum ad legem suam inuitantis, alteram uero eiusdem Christiani ei plenissime respondentis, et quam detestabilis uite simul atque doctrine fuerit Mahumet, ueracissime atque luculentissime ostendentis¹.

Viennent ensuite la : « Summa totius heresis ac diabolicę sectę Sarracenorum » (f. 1-3^v), et l'« Epistola Domni Petri abbatis ad Domnum Bernardum Clareuallis abbatem de translatione sua qua fecit transferri ex arábico in latinum sectam siue heresim Sarracenorum » (f. 3^v). Ces deux textes ont été transcrits aussi par un scribe espagnol. Il est assez probable que le texte a été envoyé par Pierre le Vénérable, de retour à Cluny, pour parfaire le volume, à celui qu'il avait chargé de le mettre en ordre et de l'annoter. L'Abbé de Cluny avait dû emporter avec lui des copies d'une partie au moins des traités, si l'on se réfère aux termes de la lettre écrite à saint Bernard.

Avec la pièce suivante débute la collection proprement dite. C'est un fragment de chronique arabe intitulée péjorativement par le rubricateur : « Fabulę Sarracenorum² » (f. 5-10^v, et marge du f. 11). Elle est précédée d'une épître de Robert de Ketene à Pierre le Vénérable, auquel il dédie la traduction en des termes que Dom J. Leclercq, qui a édité ce joli morceau de rhétorique, trouve non sans raison ampoulés³. Le style de Robert a en effet des prétentions d'élégance, ce qui ne va pas sans quelques inconvénients pour un traducteur. Nous ne pouvons pas juger pour l'instant de la fidélité avec laquelle il a reproduit la chronique, car les savants orientalistes que nous avons interrogés n'ont pas réussi à l'identifier.

Sur un point important nous le prenons néanmoins tout de suite en défaut. Il a, de son propre aveu, supprimé la chaîne de transmission

(1) Ms. Arsenal 1162, f. 1.

(2) Le titre habituel, dans les autres manuscrits, est : *Chronica mendosa Saracenorum*.

(3) J. LECLERCQ, *Pierre le Vénérable*, Saint-Wandrille, 1946. Appendice II, 375-377. La lettre est éditée d'après les manuscrits latins 3668, 3669, 3390, 3391 et 3392 de la Bibliothèque nationale. Le manuscrit de l'Arsenal permettrait d'améliorer légèrement le texte de cette édition.

(*isnād*) de règle dans l'historiographie musulmane, par laquelle débutait son texte. Pour l'Islam, en effet, la fidélité de la tradition orale a une importance prépondérante. Conception toute différente de celle du monde occidental, qui pousse parfois jusqu'à la superstition le respect de l'écrit. Robert a eu conscience de cette différence, et l'a notée, sans réaliser la gravité de son omission : « Au commencement du monde, Dieu créa de ses propres mains quatre choses, ainsi que l'affirme le témoignage et l'autorité de nombreux Arabes et autres Sarrazins. Mais moi, le traducteur latin, j'ai passé sous silence leurs noms, qui sont trop étrangers à notre langage. Leur connaissance, bien qu'ils aient été relevés avec soin, ne serait d'aucun fruit, à moins que l'on n'estime profitable d'accumuler les mots et d'entasser les feuillets¹ ».

Cet opuscule contient un préambule sur l'origine des Arabes, un récit légendaire de la création de l'homme et de l'histoire des patriarches, une généalogie ascendante de Mahomet², un résumé de sa vie et de celle de ses sept premiers successeurs, jusqu'à Yazīd inclusivement³. Le récit est trop banal pour qu'il soit facile d'en déterminer l'origine. M. W. Marçais nous avait conseillé de le comparer avec une chronique rédigée en Espagne au ix^e siècle et attribuée à tort à l'historien Ibn Habib⁴. Mais la description de l'unique manuscrit connu de ce texte⁵ montre qu'il est beaucoup plus développé que la trouvaille de Robert de Ketene. Espérons que l'original se cache encore dans une bibliothèque espagnole, ainsi que le morceau suivant, dû celui-là aux efforts d'Hermann de Carinthie.

Il est annoncé par une rubrique qui nous indique le nom du traducteur accompagné d'épithètes louangeuses, et le lieu où il travaillait vers 1142 : « Item, de generatione Mahumet et nutritura eius, quod transulit Hermannus Sclauus scolasticus subtilis et ingeniosus apud Legionensem [Léon] Hispanię ciuitatem ». Hermann était déjà en Espagne depuis un certain temps, car nous savons qu'il avait achevé en 1138 une traduction de Zael [Sahl ben Bishr, astrologue juif]. Il dut en partir peu après avoir exécuté la « commande » de Pierre le Vénéral, car le

(1) Ms. Arsenal 1162, f. 5. Ed. Bibliander, 1543 et 1550, 213.

(2) Qui se rapproche beaucoup de la seconde généalogie contenue dans la biographie du Prophète par Ibn Ishak. Cf. IBN ISHAK, *Das Leben Mohammed's...* uebersetzt von Dr. G. WEIL, Stuttgart, 1864, I, 1.

(3) Dans le manuscrit de l'Arsenal, le dernier feuillet de la chronique semble avoir été coupé. La fin du texte a été copiée par l'annotateur du xiii^e siècle dans la marge droite du premier feuillet de l'opuscule suivant. Le texte primitif était-il plus long ?

(4) Cf. DOZY, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne au Moyen Age*, 3^e éd., 1861, I, 23-29 ; BROCKELMANN, *Geschichte der arabischen literatur*, I, 2^e éd., 106 ; Supplement, 165.

(5) J. URI, *Bibl. Bodleianae Cod. Mss Orientalium catalogus*, t. II, 118, n^o CXXVII. Description reproduite par P. BOIGUES, *Ensayo bio-bibliografico sobre los historiadores arabigo-españoles*, Madrid, 1898.

1^{er} juin 1143, on le retrouve à Toulouse, terminant une traduction de la Planisphère de Ptolémée, dédiée à Thierry de Chartres, et un peu plus tard, la même année, il écrivait à Béziers son traité *De essentiis*, dédié à son ami Robert de Ketene¹.

Comme la *Chronica*, le *De generatione Mahumet* contient des légendes musulmanes courantes sur la création et les Patriarches, en particulier Seth, l'histoire d'Ismaël, le Songe de l'Arbre, l'Eléphant, l'Histoire de la famille du Prophète, — la généalogie présente des variantes assez importantes avec celle de la *Chronica* — les circonstances merveilleuses de sa naissance, et le récit de ses premières années, fait par sa nourrice Halima, contenant la célèbre vision des anges qui ouvrent la poitrine de l'enfant Mahomet pendant son sommeil².

Le passage dans lequel le compilateur anonyme de ces *hadith* prédit la venue du Prophète, qui, à sa naissance, portera un « caractère » gravé entre les épaules a été illustré de façon pittoresque par le scribe, guidé sans doute par les indications du savant glossateur. Il a dessiné une caricature de Mahomet, représenté avec une longue tête rectangulaire prolongée par un corps empenné et terminé par une sorte de queue de poisson. On retrouve ce dessin, maladroitement interprété, dans plusieurs manuscrits de la compilation. Nous avouons nous être livré à bien

(1) Cf. HASKINS, *Studies in the history of Mediaeval science*, 2^e éd., 1927, chap. III, 43-66.

Le traité *De essentiis* vient d'être édité intégralement par le P. M. Alonso, dans les *Miscellanea Comillas*, t. V (1946), 23-104, précédé d'une étude sur Hermann, rédigée surtout d'après Haskins, 9-19. Il refuse d'accepter l'interprétation donnée par Haskins des deux noms de lieu cités ci-dessus comme résidences d'Hermann en 1143, et pense que le premier est la Tolosa de Guipuzcoa — ce qui est possible — et le second, non pas Béziers, mais un port du pays basque. Il justifie cette dernière opinion par une étymologie euskarienne, et surtout par une allusion qu'aurait faite Hermann à la rumeur des flots de l'Atlantique dans le prologue du *De essentiis*.

Nous avons été séduit par l'image poétique du savant clerc composant son traité sur une plage de la Côte d'Argent en écoutant chanter les vagues. Malheureusement, lorsqu'on se réfère au texte de ce prologue, il devient difficile d'accepter l'hypothèse du P. Alonso. Hermann dit en effet : « Athlantidum, his diebus, me crebro murmure concitum, grauis et insuper aget admiracio... ». Notre astrologue évoque les Pléiades, filles d'Atlas, qui se plaignent d'être délaissées par leurs fervents admirateurs, et pour que nul ne s'y trompe, il ajoute quelques lignes plus loin : « Quæruntur Deæ pariter iniuriarum agentes, meque, tanquam pignore obligato collegam, impatienter requirunt... ».

Tout ce prologue est dans la meilleure tradition chartraine, y compris l'apparition dans un songe d'une « Altissima Dea » qui peut être la Sagesse, le Noys ou la *Physis* des allégories chères à l'École.

Nous préférons donc, jusqu'à plus ample informé, nous en tenir à l'opinion du grand médiéviste américain.

(2) Cf. sur ces récits légendaires, W. MURR, *The life of Mohammed, and the history of Islam to the era of the Hegira*, Londres, 1858, t. I, 9 sqq. et la bibliographie donnée par FRANMÜLLER, *Handbuch der Islam Literatur*, 150-156 ; et V. CHAUVIN, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes*, fasc. XI, Mahomet.

des conjectures avant d'entrevoir la simple vérité : l'artiste inconnu s'est tout simplement inspiré des vers d'Horace évoqués par Pierre le Vénéral dans la *Summula* pour qualifier sévèrement la nature hybride de la doctrine du Prophète : « et sic undique monstruosus humano capiti ceruicem equinam et plumas aujum copulat », et il a complété spontanément la citation en dessinant la queue de la sirène¹.

Nous avons ainsi la chance d'assister à la naissance et à la transmission d'un type iconographique savant, que nos lecteurs pourront apprécier grâce à l'amabilité de M. J. Baltrusaitis² qui a bien voulu reproduire ce dessin.



Avec la seconde traduction d'Hermann, introduite par la rubrique : « Item, Doctrina Mahumet que apud Sarracenos magnę auctoritatis est, ab eodem Hermanno translata, cum esset peritissimus utriusque lingue, latine scilicet et arabe³ », nous abordons en terrain connu. Tout au moins des orientalistes, car un fâcheux divorce dont nous avons été obligé plusieurs fois au cours de ce travail de constater les méfaits a retenu les historiens non arabisants de consulter Steinschneider, qui l'avait identifiée depuis de longues années⁴. Il classe cet ouvrage parmi

(1) Horace, *Art poétique*, I, 1-4 :

Humano capiti ceruinem pictor equinam
Iungere si uelit et uarias inducere plumas
Undique collatis membris ut turpiter atrum
Desinet in pisces mulier formosa superne...

(2) Celui-ci nous a fait en outre remarquer que cette figure présentait des analogies avec certaines initiales mozarabes. Cf. A. HUNTINGDON, *Initials and miniatures of the 9, 10 and 11th cent. from the Mozarabic Mss. of S. Domingo of Silos in the British Museum*, New York, 1904.

(3) Ms. Arsenal 1162, f. 19.

(4) M. STEINSCHNEIDER, *Polemische und apologetische Literatur in arabischer Sprache*, Leipzig, 1877, 110-114, et *Die Arabische Literatur der Juden*, 1901, 8-9. Cf. aussi G. SAR-ROW, *Introduction to the history of science*, II, 1, 173-174.

les traités de controverse judéo-musulmans. Controverse d'un type assez spécial, qui s'apparente à un genre littéraire remontant à l'Antiquité, celui des dialogues imaginaires didactiques¹. Il semble avoir joui d'une grande faveur sous différentes formes, au moyen âge, tant dans le monde musulman que dans le monde chrétien. Le texte traduit par Hermann représente une des rédactions les plus développées d'un thème populaire, mettant en scène des Sages juifs qui vont poser des questions à Mahomet, et lui donnent ainsi l'occasion de préciser son enseignement².

C'est un colloque imaginaire entre le Prophète et quatre savants juifs « uiri prudentissimi... principes Iudeorum et magistri in Israel » dont le chef est un certain « Abdia Abdenselam », bien connu d'autre part dans l'historiographie musulmane³. Ils sont annoncés à Mahomet par l'archange Gabriel, et Abdia, désireux de s'éclairer sur la doctrine nouvelle, lui pose des questions sur les sujets les plus variés : religion, histoire, cosmographie, etc., auxquelles le Prophète répond avec une patience inlassable. On trouve dans ce texte, magnifique morceau de folklore musulman remontant au II^e ou III^e siècle de l'Hégire des légendes coraniques et talmudiques, et une série de centons-devinettes chère, avec de nombreuses variantes, aux enfants de tous les siècles et de tous les pays :

Et maintenant, s'il te plaît, demande Abdia, dis-moi, selon l'ordre, qu'y a-t-il pour Un, pour Deux, pour Trois, pour Quatre... et ainsi de suite jusqu'à Cent ? Et Mahomet de répondre avec complaisance : Il n'y a qu'un seul Dieu, il y a Adam et Eve, il y a trois Archanges, il y a quatre livres sacrés : la Loi de Moïse, les Psaumes de David, l'Évangile et l'Alcoran, cinq prières canoniques, six jours de la création, sept cieus, etc., etc.

Saviez-vous comment est mort Moïse ? Lorsque l'ange de la mort vint le chercher, Moïse le mit au défi de le prendre : sa bouche avait parlé au Seigneur, ses oreilles avaient entendu Sa voix, ses yeux avaient vu Sa face, ses mains avaient reçu le don de Dieu, et ses pieds avaient fait l'ascension du Sinaï. L'ange, alors, changeant de figure, cueille un fruit du paradis, et pendant que Moïse en respire l'odeur, lui arrache l'âme par les narines⁴.

L'interdiction du vin est justifiée par une histoire scandaleuse de séduction où se mélangent légendes talmudiques et persanes sur les

(1) Cf. sur la littérature occidentale de ces Dialogues et leurs versions les plus répandues : DALY et SUCHIER, *Altercatio Hadriani Augusti et Epicteti philosophi*, (University of Illinois studies in language and literature, XXIV). Urbana, 1939. W. SUCHIER y reprend son étude plus ancienne : *L'Enfant sage*, parue à Dresde, 1910.

(2) Cf. G. VAJDA, *Juifs et Musulmans selon le hadith*, dans *Journal asiatique*, CCXXIX (1937), 99 sqq.

(3) Cf. STEINSCHEIDER, *op. cit.*

(4) Cf. L. GINZBERG, *The Legends of the Jews*, III, Philadelphie, 1911.

anges Hārūt et Mārūt, nommés dans le Coran¹. Ces deux messagers célestes avaient été envoyés sur la terre pour rendre la justice. Une femme, surpassant toutes les autres en beauté, vient se plaindre de son mari, et afin de se concilier les juges, leur offre un bon souper, arrosé d'excellent vin. Les anges en abusent et s'oublient au point de faire la cour à leur hôtesse. Celle-ci leur demande, en échange de ses faveurs, le mot de passe pour monter aux cieus et le mot pour en descendre². Mais, semblable à l'apprenti-sorcier, l'imprudente, en apprenant sa leçon, est emportée en un clin d'œil jusqu'au trône de l'Éternel, qui la métamorphose en astre ; la plus belle des femmes devient ainsi Vénus, la resplendissante Etoile du matin³. Quant aux anges coupables, ayant choisi de subir une peine temporelle plutôt qu'une éternelle, ils furent pendus par des chaînes de fer, la tête enfoncée dans le puits « Bebil » jusqu'au Jugement dernier.

Dûment endoctriné par cet attrayant catéchisme, il n'est pas étonnant que l'interlocuteur se déclare convaincu et reconnaisse la mission du Prophète. Ce qui est plus surprenant, c'est que les lecteurs du recueil aient pris au pied de la lettre le titre donné par le compilateur au Dialogue d'Abdia : *Doctrina Mahomet quę apud Sarracenos magnę auctoritatis est* » et l'aient considéré comme un ouvrage de théologie. Au xv^e siècle, le grave Denys le Chartreux le discute avec sévérité, tel un lama tibétain auquel tomberait sous les yeux un exemplaire du Purgatoire de saint Patrice⁴.

Dans ce texte comme dans le précédent, l'on trouve de nombreux vocables arabes qui ont fortement embarrassé le traducteur « expert dans les deux langues ». Il s'est borné à les transcrire à peu près, mais le glossateur les a expliqués en interligne. Malheureusement, ces gloses ont été déplacées ou omises par les copistes postérieurs, et les mots difficiles transcrits de façon de plus en plus incorrecte.

Nous n'avons pu consulter l'édition publiée au Caire des questions d'Abdallah ben Salam, mais nous avons pu comparer le texte latin avec celui de deux manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale⁵, grâce à l'obligeance de M. G. Vajda. La rédaction ressemble à celle du ms. arabe

(1) Sour. II, 96. Cf. l'article de WUNSINCK, *Hārūt et Mārūt* dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, et deux récentes mises au point :

J. DE MENASSE, *Une légende indo-iranienne dans l'angéologie judéo-musulmane, à propos de Hārūt et Mārūt*, dans *Etudes asiatiques*, I (1947), 10-18, et note de H. CH. PUNCE, *De la mythologie indo-iranienne à la légende juive et musulmane des anges Azāzīl et Semhazai ou Hārūt et Mārūt*, dans *Revue d'histoire des religions*, CXXXIII (1947-1948), 221-225.

(2) Ce qui semble une réminiscence gnostique.

(3) C'est la « belle Maguelonne » de nos contes provençaux.

(4) DIONYSII CARTEUSIANI *Opera omnia...* [t. 36], Tournai, 1908, 361 sqq.

(5) Mss arabes 1973 et 1974.

1974, mais la version latine semble se référer à un original plus correct et plus complet. Sa réédition ne serait donc pas inutile.

Le Coran est la pièce la plus importante du recueil¹. Si l'on s'en tient aux termes de la lettre d'envoi de Robert de Ketene², celui-ci serait le seul responsable de la traduction du « livre de la Loi des Sarrazins », comme l'a fait remarquer M. Monneret de Villard. La lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard contenant une formule ambiguë qui désigne conjointement Robert et Hermann comme traducteurs de « toute la doctrine et la vie de cet homme néfaste, ainsi que de la Loi qu'il a appelée Alcoran », a induit plusieurs historiens à croire que les deux amis avaient assumé ensemble cette lourde tâche. Mais Robert ne fait pas la moindre allusion à la collaboration d'Hermann, et rien ne prouve que les deux clercs résidaient dans la même ville à cette époque. Nous avons vu que la première traduction d'Hermann était datée de Léon, et qu'en 1143 il n'était probablement plus en Espagne. D'autre part, les termes « doctrine et vie de Mahomet » peuvent s'appliquer, sans difficulté, au Dialogue d'Abdia et à la Généalogie. Enfin, les procédés de traduction et le style de Robert et d'Hermann sont assez différents, le premier ayant beaucoup plus de prétentions à l'élégance que le second.

La difficulté d'interprétation du Coran est telle pour un Latin qu'il est cependant invraisemblable que Robert, même fort versé dans la langue arabe ait travaillé seul. Il est légitime de supposer que le Sarrazin « Mahomet » nommé sans commentaires par Pierre le Vénérable dans son *Contra Sarracenos* lui a été adjoint pour aborder ce texte hérissé de pièges³. De son côté, l'Abbé de Cluny, pendant le temps de son séjour, dut particulièrement s'intéresser à l'œuvre pour laquelle il avait arraché Robert à ses chères études de géométrie et d'astronomie⁴, et lui prodiguer les encouragements et peut-être les conseils. C'est du moins ce que l'on peut déduire d'une phrase alambiquée de Robert : « la lumière de ton esprit m'a éclairé lorsque je réfléchissais avec application à ce que je voulais exprimer »⁵.

Quel fut le résultat de cette collaboration ? On a été sévère pour

(1) Ms. Arsenal 1162, f. 26-138.

(2) Cette lettre, qui devait se trouver dans les feuillets arrachés du ms. de l' Arsenal est publiée dans BIBLIANDER, éd. 1543 et 1550, 1^{re} partie, p. 7-8 ; elle est contenue dans la plupart des manuscrits.

(3) Cette méthode de traduction à deux interprètes, la langue vulgaire servant généralement de moyen terme a été fréquemment pratiquée, et, même lorsque la tradition ne nous a pas conservé le nom des indispensables acolytes des clercs latins, on peut inférer leur présence dans la plupart des cas. L'arabe littéraire est fort difficile, et bien peu d'apprentis orientalistes ont dû arriver à le maîtriser suffisamment pour se passer d'aide.

(4) « Tua sapientia... me compulit interim astronomiæ geometriæque studium meum principale pretermittere », éd. Bibliander, 8.

(5) *Ibid.*

Robert¹, et il faut bien avouer que son désir de rendre intelligible un texte qui lui paraissait barbare et incohérent oblige à classer sa version au nombre des « belles infidèles ». Il l'avoue tout en s'en défendant : « Je n'ai pas élagué ni altéré de façon sensible, dit-il à Pierre le Vénérable, les matériaux dont vous aviez besoin pour construire votre magnifique édifice, si ce n'est pour les faire comprendre, ... et je n'ai pas essayé de revêtir d'or une matière vile et méprisable ». La comparaison de son œuvre avec la traduction littérale du Mozarabe Marc de Tolède permet précisément de constater le contraire. Nous le verrons en étudiant ce second personnage. Les efforts de Robert pour mettre un lien logique entre des phrases simplement juxtaposées dans l'original, les réminiscences liturgiques et littéraires qui guident le choix de ses expressions aboutissent à des résultats parfois comiques².

Il a morcelé les premières sourates, trop longues, et cela fait supposer qu'il a eu en mains un manuscrit arabe d'usage liturgique, dans lequel était marqué le *hizb*, coupure adoptée pour la récitation dans les mosquées. Il compte ainsi 123 ou 124 sourates, au lieu des 114 sourates habituelles. Il n'a pas non plus respecté les titres des sourates, qu'il remplace par des numéros suivis de rubriques généralement péjoratives³.

Toute médiocre qu'elle soit, la traduction de Robert fut largement diffusée, et utilisée jusqu'à une époque tardive, tant en Occident qu'en Orient⁴.

Les missionnaires s'en servirent en effet, et nous avons sur ce point quelques intéressants témoignages. Un des manuscrits collationnés par l'éditeur Bibliander pour améliorer sa première édition de 1543 avait été copié à Constantinople en 1437, comme l'indique l'explicit de l'édition de 1550 : « per manus Clementis Poloni de Vislicia, A. D. MCCCC XXXVII, mensis Januarii ultima in Constantinopoli, et ad instantiam Magni [sic pour Magistri] Joannis de Ragusio ordinis Praedicatorum, tunc in Constantinopoli degentis »⁵.

(1) Notamment L. MARRACCI, *Refutatio Alcorani*, Patavii, 1698, II, 3 ; Th. ERPENIUS, *Historia Josephi patriarchae ex Alcorano...*, Leyde, 1617.

(2) Voir notamment sa traduction de la 4^e Sourate sur les Femmes.

(3) Le vocable même de Sourate est traduit par *Azoara* qui doit correspondre à une prononciation espagnole et que l'on retrouve dans d'autres documents. Cf. *Estoria de España que mando componer Alfonso el Sabio*, éd. R. MENENDEZ PIDAL, Madrid, 1906, 274 : « ... que ellos llaman por su arrauigo zoharas ».

(4) Cf. U. MONNERET DE VILLARD, *La studio dell' Islam in Europa*, 16 sqq.

(5) BIBLIANDER, *Machumetis Sarracenorum principis...* Alcoran..., 2^e éd., 1^{re} partie, 188.

Nicolas de Cues, raconte avoir vu dans un couvent des Frères Prêcheurs de Pétra un exemplaire de la collection de Pierre le Vénérable, lors de son voyage en Orient en 1437. Cf. préface de la *Cribratio Alcorani*, dans le recueil de Bibliander, 2^e éd., 3^e partie, col. 31. Le manuscrit utilisé par Bibliander a dû être copié sur ce même exemplaire pour Jean de Raguse, envoyé en mission à Constantinople à la même époque que le cardinal. Cf. QUÉTTÉ-ÉCARD, *Scriptores ord. Praed.*, I, 797 sqq.

Au xvii^e siècle, un Frère mineur originaire de Silésie, Dominique Germain, missionnaire à Ispahan, recopia la traduction de Robert, sans doute d'après Bibliander¹, avant d'entreprendre une nouvelle version du texte arabe. D'autres traducteurs, moins honnêtes, s'en servirent subrepticement, tel Andrea Arrivabene, qui s'est contenté de la transposer en italien en prétendant traduire de l'arabe²; et André du Ryer, dont Marracci signale des contresens inspirés par l'édition de Bibliander³.

Robert dut parfaire son chef-d'œuvre en moins de deux ans en admettant qu'il se soit mis au travail dès la fin de 1141. L'explicit du Coran donne la date d'achèvement avec une grande abondance de précisions chronologiques :

« Explicit liber legis diabolicę Sarracenorum, qui arabice dicitur Alchoran, id est Collectio capitulorum siue preceptorum.

Illustri gloriosissimoque uiro Petro Cluniacensi abbate precipiente, sous angligena Rodbertus Ketenensis librum istum transtulit, anno Domini millesimo centesimo quadragesimo tercio, anno Alexandri millesimo quadingentesimo tercio⁴, anno Alhigere quingentesimo tricesimo septimo, anno Persarum quingentesimo undecimo »⁵. Ce luxe de détails permet de préciser que la traduction fut achevée entre le 16 juin, début de l'année des Perses, et le 15 juillet 1143, début de l'an 538 de l'Hégire.

A la suite du Coran se trouve un long traité d'une nature bien différente de celle des autres traductions⁶. La rubrique inaugurale de la collection le décrit de façon très précise :

« A la fin de ce manuscrit n'omet pas de lire un ouvrage utile et nécessaire. Tu trouveras là deux lettres, l'une écrite par un Sarrazin, qui invite un saint et docte chrétien à adopter sa loi ; l'autre contient la réponse décisive de ce dit chrétien, démontrant avec autant de vérité que d'abondance à quel point sont exécrables la vie et la doctrine de Mahomet⁷.

Il s'agit en effet d'une œuvre rédigée par un chrétien de langue arabe, et que les collaborateurs de Pierre le Vénérable n'eurent pas tort de lui désigner comme l'un des principaux monuments de l'apologétique anti-islamique.

(1) Cf. DEVIC, *Une traduction inédite du Coran*, dans *Journal Asiatique*, I (1833), 363 sqq.

(2) Ed. Venise, 1547. Cf. MONNERET DE VILLARD, *op. cit.*, 16, qui rappelle que la supercherie fut démontrée par Silvestre de Sacy, dans une notice des *Notices et extraits des Ms de la Bibliothèque impériale*, IX (1813), 103 sqq.

(3) Cf. L. MARRACCI, *Refutatio Alcorani*, I, 3.

(4) Sic pour 1453.

(5) Ms. Arsenal 1162, f. 138. Cet explicit est d'une magnifique calligraphie.

(6) Ms. Arsenal 1162, f. 140-178.

(7) Ms. Arsenal 1162, f. 1.

C'est une discussion entre deux adversaires doctrinaux dont chacun s'efforce de convaincre l'autre. Mais au lieu d'être rédigé par demandes et réponses comme le Dialogue de Jean de Damas¹ qui semble inaugurer la série des *Allercationes* entre chrétiens et sarrazins, elle est conçue sous forme de lettres échangées sous l'égide du « Commandeur des croyants » Al Mamūn, souverain de la dynastie abbasside renommé pour sa tolérance, par deux puissants personnages de sa cour. Cet ouvrage est connu dans la littérature arabe sous le nom du correspondant chrétien supposé, 'Abd al-Masih al-Kindī². L'époque de sa composition est discutée. Si l'on prend au pied de la lettre les assertions de l'auteur anonyme, le traité remonterait au début du III^e siècle de l'Hégire, puisque Al-Mamūn a régné de 813 à 833.

W. Muir, qui a analysé et traduit en partie le texte arabe³, et P. Casanova, qui l'a longuement étudié et a signalé la traduction latine⁴ acceptent cette date. Mais l'on a fait remarquer que la *Risāla* contenait des éléments convenant à une période plus tardive. Elle est en tout cas antérieure à l'historien Al-Birūnī (973-1028) qui en cite un passage⁵. P. Kraus⁶ la situe vers le début du X^e siècle, en raison des ressemblances qui existent entre cet ouvrage et un autre traité similaire, et surtout en raison de l'existence, à cette époque, d'un milieu de musulmans dissidents dont les critiques sur l'Islam orthodoxe ont dû fournir des arguments à l'auteur chrétien, et l'encourager à formuler des objections.

M. Massignon⁷ avait déjà exprimé un avis analogue, et avait remarqué l'analogie de la *Risāla* avec l'œuvre apologétique d'un célèbre auteur chrétien de langue arabe, Yahya ibn 'Adi.

Mgr G. Graf, qui a consacré plusieurs pages de son histoire de la littérature arabe chrétienne⁸ au pseudo-Kindī ne prend pas nettement position sur la question de la date, et écrit que l'apologie est sortie d'un milieu nestorien. Ceci nous paraît difficile à admettre, car l'auteur anonyme traite sans ménagements les Nestoriens d'hérétiques⁹.

(1) P. G., XCVI, 1336-1348.

(2) *Risālat 'Abdallah ibn Ismā'il al-Hasimī ila Abd al-Masih ibn Ishaq al-Kindī*, éd. A. TIEN, Londres, 1880, réimprimée à Londres en 1912. P. Kraus cite une autre édition du Caire, 1895.

(3) W. MUIR, *The Apology of Al-Kindy, written at the Court of Al-Mamūn (A. H. 215. A. D. 830) in defence of Christianity against Islam, with an essay on its age and authorship*, Londres, 1882.

(4) P. CASANOVA, *Mohammed et la fin du monde. Notes complémentaires*, 1^{re} fasc., Paris, 1913, 110 sqq., et 2^e fasc., Paris, 1922, 228-229.

(5) Dans sa *Chronologie*, éd. Sachau, Londres, 1878, 205.

(6) P. KRAUS, *Beiträge zur Islamischen Ketzer-geschichte* dans *Rivista degli studi orientali*, 14 (1933), 335 sqq.

(7) Article Kindī dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.

(8) G. GRAF, *Geschichte der christlichen arabischen Literatur*, I, Rome, 1947, 135-145.

(9) « Erant enim heretici nestoriani, qui dicunt Mariam non peperisse Deum » Me. Arsenal 1162, f. 155v.

Quel qu'en soit l'auteur, la *Risāla* est une œuvre d'une belle tenue littéraire, et offre un intérêt certain pour l'histoire du Coran et des rapports entre chrétiens et musulmans. Il serait souhaitable d'éditer la traduction latine, plus ancienne que les manuscrits arabes actuellement connus, et qui contient un texte plus complet.

L'épître du Sarrazin qui ouvre la discussion après un court prologue décrivant les personnages, est beaucoup moins longue que la réponse du chrétien. Son auteur supposé, qui répond au nom symbolique d'Abdallah ibn Ismail al Hashimi, devenu dans la transcription latine « Abdalla Helmenim Helchesmini, filii Alahabet... in fide Maurorum perfectus » expose à son ami, comme lui familier d'Al-Mamūn, les principaux points de la Loi musulmane, citant de longs passages du Coran¹. Il est à remarquer que ces citations sont indépendantes de la traduction de Robert, ce qui semble bien montrer que les collaborateurs de Pierre le Vénérable ont travaillé chacun de leur côté², au moins une partie du temps. L'équipe des deux « Pierre » est arrivée à un résultat à la fois plus précis et plus élégant, le Mozarabe et le secrétaire ayant sans doute eu plus de facilité pour s'entendre que Robert et son acolyte.

Au cours de la lettre, le pseudo Al-Hashimi critique les croyances et la vie des chrétiens d'Orient, en particulier des moines, mais sur un ton de grande courtoisie. Son invite à reconnaître la Loi du Prophète est visiblement tendancieuse, et ouvre la porte à la réfutation de son adversaire : « Libère-toi de ces interminables et pénibles oraisons, de ces jeûnes austères, de ces préjugés de continence, de cette pénitence et de ces labours incessants qui t'accablent, car ceci ne t'est point profitable et n'aboutit qu'à anémier ton corps et tourmenter ton âme. Adopte cette foi salutaire, cette voie aisée, cette saine croyance et ce large chemin que Dieu a révélé à ses élus fidèles... ».

L'irénisme de ce style est imité par le pseudo-Al-Kindī, mais seulement en apparence, car sa longue réponse est à la fois une réfutation en règle, une attaque énergique contre les points faibles de la loi coranique, en particulier la morale, et un exposé dogmatique de la foi chrétienne. Ce qui a retenu surtout l'attention de ses lecteurs médiévaux est la description de la vie dissolue et de la vocation soi-disant prophétique de Mahomet, et de la composition du Coran, dont le chrétien nie naturellement l'inspiration divine. L'histoire de Bahira-Sergius y est longuement relatée³, et il faut noter que l'auteur mêle plusieurs traditions sur

(1) Indiqués en marge par la rubrique *ALCORAN* dans le manuscrit de l'Arsenal.

(2) Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient jamais échangé leurs impressions ni confronté leurs efforts. Un texte de Pierre de Poitiers, que nous commentons plus loin, démontre précisément le contraire.

(3) Ms. Arsenal 1162, f. 155v sq.

Tu igitur, quem Deus saluet noli dissimulare sed sicut audisti recognosce, quia Sergius monachus cum in monasterio graviter peccasset et propter hoc excommunicatus

ce sujet, distinguant : « les deux seuls chrétiens qu'a connus ton compagnon (*socius tuus*, c'est ainsi qu'il désigne le Prophète), Sergius, qui s'appelaient aussi Nestorius, et Jean, surnommé Buhaire¹...

Il semble beaucoup mieux renseigné sur le reste de l'histoire du Coran, expliquant les variations et contradictions des sourates par les vicissitudes qui ont marqué la réunion des fragments du texte, et les différentes traditions. Il sait que le Coran contient des mots étrangers à l'arabe « *uerba persica et barbara* » fait dû, dit-il, à l'impéritie et à la rusticité de Mahomet, car la langue arabe est fort riche. Lorsque l'on compare la langue du Coran à celle des poètes, ajoute-t-il, ne paraît-elle pas d'une risible barbarie ?

L'auteur était donc un lettré, conscient de l'harmonie et de la richesse de sa langue. Sa culture était étendue, s'il faut en croire certains passages de la conclusion du traité. Il explique en effet qu'il a jugé inutile de faire parade de sa science philosophique et théologique pour argumenter contre des ignorants, incapables de comprendre les subtilités de la logique grecque, et les discours éloquentes et profonds des Pères de l'Église, et rappelle qu'il est l'auteur d'un ouvrage savant contre l'Arianisme.

Cette conclusion, si importante pour éclairer la personnalité de l'auteur et le milieu dans lequel il a vécu, manque dans la plupart des manuscrits arabes. Les éditions ne la contiennent pas et ni Muir, ni aucun des orientalistes qui ont étudié l'Apologie n'ont pu en faire état. M. Georges Vajda est arrivé à la retrouver dans un manuscrit Karchouni, le Syriaque 204 de la Bibliothèque nationale², et nous avons confronté les deux textes.

Dans cette partie qui suit l'épître d'Al Kindī, l'auteur expose brièvement le but de son œuvre : encourager ses frères chrétiens à persévérer dans leur foi et à s'y affermir. Sa ferveur religieuse ne le rend

et expulsus fuisset, uenit ad regionem Tuhemię, et inde usque ad Mecham descendens, ubi erant duo populi, unus cultor idolorum, et alter iudaicus, inuenit ibi Mahomet qui colebat idola. Uolensque aliquid facere unde monachiis illis qui eum expulerant placere et reconciliari mereretur, erant enim heretici nestoriani qui dicunt Mariam non peperisse Doum nisi hominem tantum, omni studio et conamine persuadebat ei ut ab idolis recederet et Christianus nestorianus esset. Quod cum effectui mancipasset, discipulus eius factus est Mahomet, et ille se propter hoc Nestorium nuncupauit. Et ita factum est ut ab isto monacho aliqua de Ueteri et Nouo Testamento edoctus, ipsa in Alcorano suo fabulose et mendose intexerat. Ms. Arsenal 1162, f. 155v.

(1) Il semble que le ms. arabe 258 de la Bibliothèque nationale contienne un récit où s'introduisent les mêmes confusions.

(2) Ce ms. est décrit par H. Zotenberg, *Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens de la Bibliothèque nationale*, 155. La conclusion se trouve transcrite du f. 236v au f. 239v et se termine, f. 239v-241, par une prière légèrement différente de celle de la traduction latine.

Le ms. Syriaque 205, qui contient aussi l'Apologie ne comporte pas cette conclusion.

pas infidèle à son prince, car il appelle longuement les bénédictions du ciel sur le souverain régnant.

Toutes ces particularités apportent des arguments à l'hypothèse émise par M. L. Massignon¹ au sujet du pseudo-Kindī, qu'il propose d'identifier avec un des auteurs chrétiens les plus connus du x^e siècle, Yahya ibn 'Adi². Philosophe et théologien, celui-ci vécut à Bagdad vénéré des musulmans autant que de ses coreligionnaires, et écrivit de très nombreux ouvrages. Ses deux grands traités apologétiques sur la Trinité et l'Incarnation offrent exactement les caractéristiques qu'il signale lui-même, car il emploie dans la controverse les principes de la logique grecque qu'il connaissait fort bien, puisqu'il a traduit en arabe une partie de l'Organon syriaque.

La seule difficulté est d'ordre négatif ; la liste de ses œuvres connues ne semble pas comporter de traité contre Arius. En tout cas, si nous ne pouvons pas affirmer l'identité de Yahya et du pseudo-Kindī, il est vraisemblable que l'apologie soit sortie de ce milieu jacobite lettré.

Nous reproduisons ici le texte latin du passage que nous venons de décrire, d'après l'excellent manuscrit de l'Arsenal, en raison de l'intérêt qu'il présente pour l'histoire de la littérature arabe chrétienne, et puisqu'il est inédit autant pour les arabisants que pour les latinistes³.

« Scriptor huius libri dicit. Testificatur michi Deus uiuus æternus, et filius eius dilectus, et spiritus uiuificans, qui scit animarum misteria, et quem non latent abscondita cordium, quod propositum meum non extitit respondere uiro qui me ad loquendum prouocasse uidetur, aliud quam ut ostenderem omnibus quid in sua secta et in nostra lege contineretur, nec putaremur a minus doctis et imperitis esse in errore et in cecitate infidelitatis, in qua habentur ceteri qui in Christum non credunt. Mea itaque uoluntas et conamen in hoc opusculo non aliud extitit, nisi confortare et illuminare corda credentium, ut si quidem fidelis fuerit lector et robustus in fide, fidelior a modo sit atque robustior, si uero minus fortis aut forsitan ex toto debilis, fidei uires quas siue sua negligentia, siue alterius perfidia deprauatus amiserat, iterum fortius resumat.

Quę enim diuitię sunt meliores, uel quę opes excellentiores, quam ut sciet homo Deum suum fide sancta et sana, et leges et cęrimonias quibus ei pure ac deuote seruiat ? Qui postquam dedit nobis fidem qua in eum crederemus, addidit nobis baptismum dicens : Nisi quis renatus fuerit ex aqua et spiritu sancto non potest introire in regnum Dei. Hic est baptismus quo baptizati liberamur ab igne inextinguibili. Tercium nobis pignus et magni amoris indicium Dominus noster omnipotens

(1) Article Kindī dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.

(2) Cf. G. GRAF, *Die Philosophie und Gotteslehre des Jahyā ibn Adi (Beiträge z. Geschichte der Philosophie des M. A., VIII, 7)*, Munster, 1910 ; A. PÉRIER, *Yahya ben Adi, un philosophe arabe chrétien du X^e siècle*, Paris, 1920.

(3) Ms. Arsenal 1162, f. 176-177v.

dereliquit [sic], sacri scilicet corporis et sanguinis sui misterium, quod qui sincera mente et recta fide et corde optimo susceperit, nunquam ambiguitatis stimulis uulnerabitur, quoniam in hoc misterio unum cum Christo efficimur, sicut ipse in euan-gelio dicit : qui manducat carnem meam et bibit sanguinem meum, in me manet et ego in eo¹, et habebit vitam æternam. Et qui manducat me, ipse uiuit propter me², et dimittuntur omnia peccata eius.

Adiecit etiam nobis opes quę computari non possunt, scilicet docens nos precepta utilia et diuinas leges quibus translati sumus a potestate diaboli et ab operibus corporis, ut coniungeremur celestibus et mundissimis angelis, imitantes eos in cultu et laude, et sanctificatione nominis Dei, die ac nocte. Quę ergo uox resonans et lingua loquens, poterit reddere gratiarum actiones pro istis beneficiis uel quę uis aut uirtus poterit esse nobis ad eęperandam benignitatem ipsius ? Cur non cogitamus in hoc ? Nam et si duplicem uitam in hoc seculo uiueremus, non poteramus peruenire digne ad laudem unius beneficiorum suorum. Super omnia uero beneficia quę nobis contulit, est spes futurę resurrectionis post mortem et renouationis post uetustatem, et regnandi post huius exilii miseram et calamitosam peregrinationem.

Nos ergo deprecamur supplicantes Dominum nostrum Ihesum Christum et saluatorem mundi ut impleat suam gratiam et perficiat suam benignitatem super patrem nostrum Adam, et super filios eius pariter, et baptizentur uiui et mortui misericordia eius, et dimittat illis peccata et crimina sua, et faciat uenire super populum suum pacem et salutem, per quatuor mundi cardines, et impleat promissum suum quo pollicitus est liberare nos a diabolo et ab omnibus calliditatibus eius, et illuminet nos lumine claritatis suę, et sit nobis clemens et propitius, et custodiat nos auxilio suę sanctę crucis, et non auferat a nobis beneficia sua, sed confirmet ea in nos, et memoriam sanctę crucis exaltet, et nomen eius sublimet et faciat eam refugium confugientibus ad se, et calamitatem patientibus, et omnem tristem faciat gaudere et mestum letari, et prolonget uitam nostri regis in perfectiore gratia, in altiore gloria, in ampliori incolumitate, in sublimiori securitate, et permanere faciat honorem suę successionis, et preualere donet aduersario suo, et inimicum suum confundat, et liberet eum ab hoc unde sollicitus est, et pauet, in hoc seculo et in futuro. Ipse est enim equus in plebe sua, et defensor illius, misericors et benignus, ac beniuolus et propitius illi. Ipse retribuit bona bonis, et mala temperanter malis. Ipse tractat omnia suauitatis amplitudine doctrinę multitudine, sapientię magnitudine, mentis honestate, et animi serenitate, et uitę benignitate. Retribuat illi Deus pro his omnibus maiora et meliora quam cęteris principibus.

(1) Ioan. VI, 57.

(2) Ioan. VI, 58.

Et quidem oportuisset me in tali opere uti partibus orationis dignioribus et altioribus ac subtilioribus quę difficiles sunt ad intelligendum et quibus utuntur philosophi gręci in suis opusculis, et etiam [sic] heretici christiani qui precipitantur ad diuersas sectas, qui tempus occupant prolixitate sermonis, reuoluentes genera et species et differentiam et proprium et substantiam, et accidens, et ad aliquid, et qualitatem et quantitatem, et cętera, propositionem quoque et assumptionem et conclusionem. Sed hęc et huiusmodi minus et apostolicę doctrinę et euan-gelico [sic] sermoni conueniunt.

Si uero aliquis argumentare uoluerit, dicens antiquos patres qui sunt columpnę fidei et fundamenta ecclésię [sic] et munimenta Christianitatis, quorum orationibus custodimur, his et similibus uerbis uti in suis disputationibus, dicemus illis quidem hoc fuisse necessarium qui contra subtiles et eruditos homines, licet hereticos, loquębantur.

Nos autem et inter uulgares sumus, et secta quam impugnamus adeo orationis est expers, ut omnino indigna sit aliqua rationis subtilitate conuinci. Nomne [sic] superfluum esset loqui uerba profunda et disputatoria hominibus non intelligentibus? Et ideo nos libellum istum simplicibus et notis sermonibus explicuimus, ut facile et a quibuslibet possit intelligi. Nam si quis talis est, ut sciat aut uelit exercere ingenium in diffinitionibus philosophię, et regulis dialecticę, scire etiam propositiones uniuersales et particulares et disputandi multifariam artem, interque uerum et falsum subtili indagatione discernere, accedat ad alium nostrum librum quem contra Arrium rebellem conscripsimus, qui stulte et immoderate Uerbum Dei creatum fuisse asseruit. In eo quippe libro et modos philosophię et multa sanctorum preclara uerba posuimus.

Dominus autem sua magna pietate et misericordia confirmet nos in fide Christianitatis quę est pars eius quam sibi elegit et preelegit, detque nobis suam gratiam et benedictionem, et respiciat nos oculis misericordię et pietatis suę, quando ante conspectum eius in die iudicii uenerimus, cum uenerit discernere inter ueritatem et mendacium et faciat nos in regno suo consortes electorum suorum.

O tu, fidelis in Christo qui confiteris diuinitatem eius, confidens in misericordia ipse, glorificans crucem eius, credens in Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum unum Deum, non dubites te in magno munimine esse, sciens te epulaturum in domo ęternitatis, in diuitiis quas nec oculus uidit, nec auris audiuit, nec in cor hominis ascenderunt, quas preparauit Deus diligentibus se¹, et obędentibus et credentibus. Nec dubites te futurum esse domesticum angelorum in illo gaudio inefabili, ubi uidebis faciem Domini nostri Jhesu Christi saluatoris mundi.

Et scias te ponendum ad dexteram eius, quando astabunt omnes homines ante eum, et faciet stare electos suos ad dexteram suam et

(1) I. Cor., II, 9; Is., LXIV, 4.

impíos ad sinistram, sicuti dixit « et uerbum eius uerum est ». Si enim puram fidem in eum habueris et uoluntati eius subiectus et obediens fueris, et precepta eius custodieris, et ea quæ in sacro euangelio sunt adimpleueris, tunc animam tuam et corpus ab inferno liberabis, in quo diabolus et angeli eius et omnes infideles et negantes Christi diuinitatem, eiusque aduocationi contradicentes et precepta eius respuentes, et legem eius pro nichilo computantes, sine fine trudentur.

Deprecor te, quicumque hunc librum legeris, ut misertus mei ores pro me ad Dominum, qui laboraui nocte ac die ad hoc opusculum faciendum, querens retributionem et appropinquare Deo et aliquam utilitatem facere hominibus.

Nous avons dit que l'auteur, dans la conclusion que nous venons de citer, invoquait le ciel en faveur de son Calife. C'est le même loyalisme qui l'a sans doute porté à peindre sous les couleurs favorables que lui prêtent la tradition le Calife Al-Mamūn devant lequel les deux champions échangent leurs lettres. Le chrétien rappelle au Sarrazin des anecdotes montrant sa tolérance, et, fait plus curieux, met dans la bouche d'Al-Mamūn l'éloge de la tolérance de Mahomet : « à son exemple — dit le bon Calife — je ne contraindrai jamais aucun des chrétiens, juifs ou païens qui, dans mon royaume, feignent d'être sarrazins et ne le sont pas en réalité car je sais que nul chrétien qui se fait sarrazin par crainte ne persévéra dans l'Islam¹ ».

Un autre passage contient une allusion à la célèbre formule syncrétiste courante dans l'Islam hétérodoxe sur les « loquentes trium legum » qui a abouti à la légende des Trois imposteurs, et quoique l'auteur la cite avec mépris, refusant d'en accepter le dernier terme, il n'est pas sans intérêt de souligner ce témoignage :

« Quidam uero, diuidentes Spiritum sanctum, dicunt partem eius habuisse Moisen, partem aliam Christum, reliquam uero partem nescio quem alium, non Mahumet² ».

Le même esprit syncrétiste a inspiré le curieux épilogue dont nous n'osons pas affirmer l'authenticité, car la conclusion, que nous avons transcrite plus tôt se suffit à elle-même. Il manque du reste dans la plupart des manuscrits arabes³. Mais si c'est une addition postérieure, elle est ancienne, car elle contient des allusions qui n'auraient plus été comprises longtemps après la domination des Abbassides. Nos honnêtes

(1) Ms. Arsenal, f. 154v.

(2) Ms. Arsenal, f. 158. Ceci nous reporte également au début du 1^{er} siècle, car c'est vers 317 de l'Hégire que cette formule apparaît dans les milieux qarmates. Cf. L. MASSIGNON, *La Légende De tribus impostoribus*, dans *Revue d'histoire des religions*, 1920, 74-78.

(3) A. Tien l'a ajoutée en appendice à son édition d'après un manuscrit du Caire. Nous avons l'impression qu'un copiste a trouvé que l'histoire avait besoin d'un « happy ending » et a ajouté des formules destinées à satisfaire tout le monde.

traducteurs tolédans, et ce fait témoigne avec éclat de leur conscience professionnelle, avaient traduit fidèlement la phrase à la louange du Prophète mise dans la bouche d'Al Mamūn, que nous pouvons lire dans le manuscrit de l' Arsenal bien qu'elle ait été cancellée par le réviseur. Mais elle ne se retrouve dans aucun manuscrit de la collection, et il en va de même des autres passages censurés :

Cum uero peruenissent istę duę epistolę ad Emirhilmomini [sic] El Memun, iussit et Christianum et Maurum uenire ante se, et utriusque epistolam [sic] recitari, et non destitit intentę et diligenter audire donec perfectę sunt. Et dixit Mauro : Utinam non prouocasses illum, nec hoc certamen cum ipso committeres. Tu enim sciebas eum doctum et prudentem in omnibus. Nunc enim nichil ei respondere possumus. Dixitque iterum Emirhilmomini Hilmemun : Nos scimus esse duas fides : unam istius seculi, et alteram futuri. Fides uero et institutio huius seculi est quam dedit Daradast¹. Fides autem futuri seculi est quam dedit Christus, orationes Dei super eum². (Fides autem sana est unitas quam dedit Mahumet, noster propheta, oratio Dei super eum, et salus. Ipsa est fides quę continet in se utriusque fidei modos, scilicet et istius seculi et futuri)³. Sit nobis Deus adiutor et protector, et procurator benignus in omnibus. Amen⁴.

Il nous paraît évident que la *Risāla* est le texte annoncé par le *Mitto uobis* de la lettre de Pierre le Vénérable. C'est bien là l'opuscule « destiné à servir grandement », qui « apporte des renseignements précieux sur un sujet inconnu » et qui « argumente contre l'exécrable et nuisible hérésie de Mahomet ». Remarquons que dans plusieurs manuscrits⁵ l'apologie est justement suivie de la lettre-dédicace. Les contemporains de Pierre le Vénérable et les copistes du xiii^e et du xiv^e siècle ne s'y sont pas trompés.

La rubrique qui précède la *Risāla* confirme les indications de la lettre au sujet des deux traducteurs, et ajoute d'intéressantes précisions chronologiques : Hunc librum fecit dominus Petrus Cluniacensis abbas transferri de arabico in latinum a Petro magistro Toletano, iuuante Petro monacho scriptore, cum esset idem dominus ac uenerabilis abbas in Hispaniis constitutus cum glorioso imperatore Adefonso, eo anno quo idem gloriosus imperator Choriā ciuitatem cepit et Sarracenos inde fugauit ». La prise de Cauria ayant eu lieu en juin 1142, nous sommes

(1) « La religion d'ici-bas est la religion des Mages, celle que Zoroastre a apportée » dit le texte arabe, que nous a traduit M. L. Massignon.

(2) C'est la formule musulmane consacrée.

(3) Le passage entre parenthèses est cancellé dans le manuscrit de l' Arsenal, et ne se retrouve dans aucun autre.

(4) Ms. Arsenal 1162, f. 177v.

(5) Cf. p. 41-42.

autorisés à conclure que la traduction de l'apologie a été terminée avant celle du Coran.

Cette rubrique, ainsi que le début de l'apologie, manquent dans le manuscrit de l'Arsenal, le premier feuillet de la *Risāla* ayant été coupé. Ce n'est pas la seule mésaventure dont eut à souffrir l'ouvrage du pseudo-Kindī, et nous allons voir que la pièce du recueil que l'Abbé de Cluny devait considérer non sans raisons comme particulièrement précieuse en fut séparée de bonne heure. Ce fait regrettable a induit en erreur la plupart des historiens modernes, qui ont ignoré son existence ou, la soupçonnant, n'ont pu l'identifier¹.

C'est à M. P. Casanova que revient, semble-t-il, le mérite d'avoir reconnu la traduction latine de la *Risāla* dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale², et de l'avoir confrontée avec le texte arabe. Un peu plus tard, M. L. Massignon a repris la question dans l'Encyclopédie de l'Islam et a ajouté des indications fort intéressantes aux remarques de M. Casanova. Déplorons, une fois de plus, la barrière qui sépare les médiévistes des orientalistes, et que nous voudrions, dans la mesure de nos moyens, contribuer à abattre.

Le manuscrit de l'Arsenal représente une première mise en forme de la collection. Mais un autre archétype fut constitué à Cluny, et c'est de lui que dérivent les copies mises en circulation dans la chrétienté. Les plus anciennes reproduisent fidèlement les rubriques et les gloses du manuscrit de l'Arsenal, et plusieurs contiennent même la petite caricature de Mahomet³, reproduite tant bien que mal. Malheureusement, les scribes ont rapidement déformé ces textes difficiles hérissés de mots étranges, et ont déplacé, puis supprimé peu à peu les gloses primitives. Ils ont aussi interverti l'ordre des traités, ou n'en ont transcrit qu'une partie. Certains exemplaires tardifs ne rappellent que de très loin la compilation primitive.

Il nous reste heureusement un certain nombre de témoins⁴ qui portent en tête la table suivante, annonçant avec précision les différentes pièces du recueil :

In hoc libro continentur ista : Prologus in primis cuiusmodi fuerit

(1) Nous pensons ici surtout à M. Monneret de Villard qui s'est approché de la vérité autant qu'il était possible sans la découvrir, *op. cit.*, 14-15. Quelques vieux auteurs de Catalogues se sont montrés plus perspicaces que les modernes.

(2) Cf. P. CASANOVA, *Mohammed et la fin du monde*, Paris, 1913, 110-122. Les mss vus par lui sont le latin 3393 et le lat. 3649.

(3) Mss B. nat. lat. 3668 (f. 12v) ; Oxford, Corpus Christi Coll. 184 (f. 20). Dans d'autres manuscrits, Paris, B. nat. lat. 3391 (f. 7v) ; Oxford, Selden supra 31 (f. 16) la place du dessin est réservée, mais les copistes ont reculé devant la difficulté.

(4) Nous n'avons pas fait une recherche systématique des manuscrits, estimant que ceux que nous avons sous les yeux, ou sur lesquels nous avons des renseignements précis étaient en quantité suffisante pour nous permettre une étude sérieuse.

uita seu doctrina Mahumet¹. Deinde, chronica mendosa Sarracenorum de creatione mundi, et de quibusdam prophetis, et de ortu atque nutritura et sublimatione eiusdem Mahumet in regem, et gestis ipsius pudendis et crudelibus, atque successorum suorum. Item, alie fabule portentuose de generatione et nutritura eius. Item, gesta quedam sine disputatio eius ridiculosa et questionum stultarum solutiones friuole cum quodam Abdia iudeo. Deinde, corpus Legis quam ipsi uocant Alchoran, id est collectionem preceptorum, que sibi per angelum Gabrielem a Deo missa Mahumet more suo mentitus est. Item sequitur epistola cuiusdam Sarraceni quendam sanctum et doctum Christianum ad legem suam uerbis stultis et inanibus inuitantis. Deinde, Rescriptum sine responsio eiusdem Christiani uehementer et copiose multisque probabilibus argumentis et rationibus totam impiam sectam cum auctore suo destruentis et ad nichilum redigentis².

La belle ordonnance de la collection a été, par la suite, déformée et tronquée. Le fait le plus grave est la disparition, dans la plupart des manuscrits actuellement connus, de l'ouvrage auquel l'Abbé de Cluny attachait une si grande importance, la *Risāla* du pseudo-Kindī. Cette omission, dans un *exemplar* dont dérivent une partie des copies est-elle due à une négligence ou à une omission volontaire des copistes ? Le responsable serait sans doute, en ce cas, un des historiens les plus justement réputés du XIII^e siècle.

Nous allons saisir sur le vif les inconvénients des manuels, résumés, anthologies et autres « Digest ». L'on connaît les procédés du bon Vincent de Beauvais, ancêtre vénérable des Encyclopédistes. Avec une patience méritoire, il a choisi, parmi les textes qu'il avait pu connaître — et la variété et l'abondance de ses lectures nous confondent — ce qui lui paraissait propre à instruire son public. C'est ainsi qu'il a extrait de l'Apologie, dont il reconnaît parfaitement l'intérêt, une vie de Mahomet, une histoire du Coran et une description des croyances de l'Islam, empruntant les premières à la lettre du chrétien, et la dernière à la lettre du Sarrazin, ce qui donne un ton d'objectivité sympathique assez imprévu à la fin de son texte³. Il a même fidèlement transcrit, sans s'en rendre compte évidemment, une phrase hostile aux chrétiens : « infideles qui participes faciunt Deo et pares illi attribuunt ».

Ce travail louable en soi dut inciter les copistes à la paresse, et, au lieu de transcrire les longues lettres, ils ont pensé que leurs lecteurs

(1) C'est la *Summula* de Pierre le Vénéral.

(2) Mss. Bibl. nat. lat. 3390, 3391, 3393, 3668, 6064, 14503, Troyes, 1235 ; Oxford, Bodl. Selden supra 31 ; Corpus Christi college 184 ; Cambridge, Corpus Christi college, 336 ; Cues, Hopital 108.

(3) VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, l. XXIV, extrait édité par BIBLIANDER, *Machumetis Sarracenorum principis... Alchoran...*, éd. 1543, 2^e partie ; éd. 1650, 3^e partie.

pourraient se contenter du Miroir des histoires. Mais les contemporains n'avaient pas oublié l'existence du texte complet, et nous appelons en témoignage un scribe annotant au **xiv^e** siècle l'explicit du ms. lat. 3391 de la Bibliothèque nationale¹. Il a mis en regard de la rubrique isolée la formule : « non scribe modo » à titre d'avertissement aux futurs copistes, et a ajouté : *hic est uidendum quod creditur iste ultimus translator, scilicet Magister Petrus, transtulit Epistolam Sarraceni... Ibidem, dicta Uincentii in Cronicis* ». La rubrique annonçant la *Risāla* a néanmoins subsisté dans la plupart des manuscrits, à la suite de l'explicit pompeux du Coran, et ce fait a égaré bien des historiens, quoique Vincent ait pris la précaution de la reproduire en tête de ses extraits. Ne sachant plus à quel texte ils devaient rapporter ces lignes, ils ont supposé qu'elles concernaient aussi la traduction du Coran, et que l'équipe des deux Pierre avait travaillé conjointement avec Robert de Ketene. Quelques vieux érudits ont cependant soupçonné la vérité, et nous devons rendre hommage à la sagacité de Denis, auteur de l'ancien catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Vienne². Il a fort bien compris qu'il devait y avoir, à la suite du Coran, une autre œuvre traduite par Pierre de Tolède et à laquelle se rapportait la rubrique.

Revenons maintenant à l'histoire de la tradition manuscrite de la collection, et tout d'abord au précieux manuscrit de l'Arsenal.

Comme nous l'avons dit, il semble avoir été formé matériellement de plusieurs parties, coordonnées par un réviseur agissant, selon toute vraisemblance, conformément aux instructions de Pierre le Vénérable. Il a censuré certains passages et a illustré et commenté le texte par d'abondantes gloses interlinéaires et marginales. Il a traduit la plupart des vocables arabes transcrits littéralement par Hermann de Carinthie, a donné des indications géographiques, linguistiques et historiques et, surtout, des éclaircissements doctrinaux qui dénotent une connaissance assez approfondie de la théologie de l'Islam. Les plus nombreuses et les plus intéressantes de ces gloses couvrent les marges des premiers feuillets du Coran³.

On remarquera particulièrement le long commentaire marginal où sont énumérés une partie des noms divins dont la récitation est œuvre pie pour les Musulmans. D'après la coutume populaire, le chapelet isla-

(1) F. 106v.

(2) M. DENIS, *Codices mss Theologici... Bibliothecae pal. Vindobonensis*, II, 2, col. 1365-1366.

(3) Ces feuillets ont été coupés dans le manuscrit de l'Arsenal, mais les gloses ont été transcrites dans un nombre suffisant de manuscrits pour qu'on puisse les reconstituer. Les gloses ont été en partie éditées par BIBLIANDER, *Machumetis Saracenorum principis... Alcoran*, éd. 1543, 224-230 ; éd. 1550, 223-227. Il faudrait les publier de nouveau en les annotant.

nique correspond à 99 « beaux noms » de Dieu¹ ; celui qui connaîtrait le centième aurait, dit-on, la clé de toute sagesse. C'est pourquoi l'enthousiaste Raymond Lulle composa en vers catalans une réplique chrétienne sur les « Cent noms de Dieu »². Notre glossateur ne cite guère qu'une douzaine de ces vocables, mais cela suffit pour indiquer une source islamique immédiate. Cette liste est publiée par Bibliander³, mais il n'a pas entièrement respecté son texte, et nous estimons qu'il n'est pas sans intérêt de la reproduire ici, avec les annotations de deux savants orientalistes⁴ :

Deus multis nominibus appellatur hoc in libro, propter multifariam illius potentiam.

Dicitur itaque misericors⁵, quia bonis omnibus bonum auget, malis omnibus uel penam suam minuit uel equalem reddit. Dicitur etiam pius⁶, quia cunctos inuocantes exaudit, omnibusque uolentibus subuenit. Dicitur etiam salus⁷, quoniam expers est totius detrimenti, uel quia saluat, donumque [dat]⁸ beneficis [sic], qui scilicet in ipsius dextra sedebunt. Fortis⁹, quia nichil est illi graue nel difficile. Non iracundus¹⁰, sustinet enim suos detractores et sibi malum imponentes. Mundus¹¹, quia nichil nisi bonum et honestum diligit. Benedictus¹², quia ipse solus est benedictio, uel quia cuncti benedicunt ei. Dominus¹³, sed perfectius quam ceteri, ipse namque solus omnibus rebus dominatur. Fides¹⁴, etiam seu credulitas, sed hec nomina quibusdam prioribus non assimilantur, omnes enim in eum credunt, ipse autem in nullum ; ipse quoque firmat omnes, nullus autem eum. Testis¹⁵, quia omnes¹⁶ noscit, omniaque reue-

(1) Cf. J. REDBOUSE, on « The most comely Names » dans *Journal of the Royal Asiatic Society, New Series* 12 (1880), 1-69.

(2) RAMON LULL, *Obras rimadas*, éd. ROSSELLO, Palma, 1859, 201 sqq. « Lo Sarrayns dien que en l'Alcora son nonanta non Noms de Deus, e qui sabria lo centé sabria totes coses ». Cf. aussi E. A. PRERS, *Ramon Lull*, Londres, 1929, 193-197.

(3) Ed. 1550, 223.

(4) Nous transcrivons la glose sur les Noms d'Allah d'après les mss Bibl. lat. 3391 (f. 18) ; 6064 (f. 15) ; 14503 (f. 265v). Nous faisons suivre les traductions de MM. Massignon et Vajda de leur initiale, lorsqu'ils ne sont pas d'accord.

(5) *Rahmān*.

(6) *Barr V.* ; çālih M.

(7) *Nājī V.* ; *Mughīth M.*

(8) *Donumque salutis dat beneficis Bibliander et ms. Vat. lat. 4071.*

(9) *Qawī V.* ; *qādīr M.*

(10) *Raūf V.* ; *Halīm M.*

(11) *Tāhir*.

(12) *Hamīd*.

(13) *Rabb*.

(14) *Amīn, Muḥayman*.

(15) *Shahīd V.* ; *çādiq M.*

(16) *Omnia Bibliander*.

labit. Fidelis¹, omne namque dictum suum atque promissum efficit, nunquam mentiens, mendacium semper abhorrens. Tector², multa namque celat, tegens illa misericordia³ sua. Habundans⁴, nullum enim indiget, omnia possidens. Largifluus⁵, cum et ipse temporale et eternum bonum tribuit. Conditor⁶, ipse namque solus omnia creat. Potens⁷, uel Potentiosus, illi namque cuncta leuia sunt, nichil impossibile. Inspector, uel uisor⁸, nichil enim latet eum. Propinquus⁹, quia presens ubique. Immensus¹⁰, continet enim omnia, a nullo contentus. Altus, preest enim omnibus, omnibus superior¹¹. Patiens¹², non est enim impetuusus, sed uindictam differt ad tempus.

Il y a d'autres exemples qui dénotent une connaissance précise de la science coranique. En tête de certaines sourates, l'on trouve des sigles composés de deux ou trois lettres, dont la signification est controversée, et qui sont, par suite, la source d'explications très variées¹³. Les plus consciencieux de nos copistes ont dessiné tant bien que mal trois lettres arabes au début de la seconde sourate, et le glossateur les a commentées selon une des interprétations les plus courantes : « Has tres arabicas litteras in principio libri ponunt que sunt Elif, Lem, Mim, secundum nos autem A, L, M, quod sigillum libri dicunt. Causa uero quod ab huius modi karactere incipit, quoniam *Elif* et in ordine litterarum et in nomine Dei prima est apud eos ; per *Lem* uero maiestas Dei ; per *Mim* imperium designatur, ut insinuent esse Deum omnipotentem, cuius hic nuntius, et hec precepta ».

Plusieurs scribes ont également essayé de reproduire le sigle qui sépare les versets du Coran, en lui donnant une forme qui se rapproche de l'M oncial, et une note éclaire le lecteur : « ista littera non est aliud, nisi paragraphum arabicum¹⁴ ».

Il est plus important de relever, en variante, une autre traduction de la première sourate, beaucoup plus littérale et précise que celle de Robert. Celui-ci, non sans finesse, s'était efforcé de donner à la formule consacrée des résonances liturgiques, mais en s'écartant passablement

(1) *Amîn.*

(2) *Sattâr.*

(3) *Mente Bibliander.*

(4) *Jawâd* ou *Ganî V.* ; *wâfir M.*

(5) *Karîm, Munim V.* ; *Razzâq M.*

(6) *Bâri* ou *Khâliq.*

(7) *Qâdir V.* ; *Azîm M.*

(8) *Hâfiz V.* ; *Nâzir M.*

(9) *Qarîb.*

(10) *Jaîl V.* ; *çamad M.*

(11) *Âlî muta' âlî V.*

(12) *Halîm* ; *çabîr M.*

(13) Cf. R. BLACHÈRE, *Le Coran, traduction selon un essai de reclassement des sourates*. I. Introduction, Paris, 1947, 144 sqq.

(14) Ms. Arsenal 1162, f. 26.

du texte. Ceci a-t-il choqué Pierre de Tolède ? Cette seconde traduction nous paraît en tout cas émaner d'un mozarabe auquel la prière de l'Islam était familière¹.

D'autres gloses — ainsi que les rubriques — ont été inspirées par un esprit de dénigrement systématique. De même, les corrections ou suppressions, dont nous avons signalé la plus notable à la fin de la *Risāla*. On en trouve d'aussi caractéristiques dans le Coran, celle-ci par exemple :

« uerbum enim mei nunquam hominibus nocui, non mutabitur » avait d'abord traduit Robert. Mais pouvait-on laisser dire au Prophète que ses discours n'avaient jamais nui aux hommes ? Et le passage fut ainsi modifié : « uerbum enim meum non mutabitur² ».

Parfois, le glossateur se gausse de l'ignorance de Mahomet. Dans la sourate sur la Providence se trouvent ces mots : Nonne uidetis aues celo propinquos non aliunde quam Deo sustineri ? Le commentateur gourmande le Prophète, sans paraître se douter que, subjacente au Coran, se trouve une réminiscence évangélique sur les oiseaux du ciel que Dieu protège :

« Nota imperitia hominis insani, qui putat aues uolantes non aere, sed quasi uirtute Dei pro miraculo sustentari cum sicut pisces natantes aqua, sic aer uolantes aues sustineat, nutu quidem et instituto Dei ab initio, non sicut intelligit, insolito et inuisibili miraculo »³.

Ailleurs, son érudition basée sur une lecture attentive de la Bible prend un tour plus pittoresque, lorsqu'il fait remarquer que c'est à tort que le Prophète loue David d'avoir inventé la cuirasse, puisque l'Écriture nous dit que le géant Goliath en portait déjà une lorsque David adolescent le tua avec sa fronde⁴.

La base la plus solide de ses objections critiques au sujet de l'inspiration du Coran lui est fournie par l'Apologie, et il rappelle l'autorité du « bon et docte chrétien dont le livre est contenu dans ce manuscrit, qui relate l'histoire du moine nestorien Sergius, véritable auteur du Livre saint des musulmans »⁵.

Il a, d'autre part, des notions de métaphysique qui l'amènent du

(1) Cf. p. 116.

(2) Ms. Arsenal 1162, f. 123.

(3) Ms. Arsenal 1162, f. 77.

(4) Cf. Reg. XVII, 39. Ms. Arsenal 1162, f. 88 : « Dicit insanus quod David primus inuenerit artificium lorice faciendę, cum in Scriptura sancta legatur Goliath quem ipse David puer adhuc occidit habuisse loriceam ».

(5) Ms. Arsenal 1162, f. 57. « Dicit se legendi scribendique nesciuit ut eo magis credatur Alchoran ei Deum misisse, nec a se facturus fuisse, sed hoc pro nichilo facit, cum bonus et doctus quidam Christianus, cuius liber in isto codice continetur, contra eum pro certo asserat ipsum quidem non scripsisse Alchoran, sed quendam monachum apostatam et hereticum nestorianum, nomine Sergium... per cartas occulte scriptum ei traderet, qui ab eo singulas cartas accipiens, a Gabriele sibi de celo allatas dicebat ».

reste à dénaturer le sens du texte de la deuxième sourate qu'il prétend interpréter : « hic pluraliter Deum loqui fecit, secundum modum quo in eo duo esse heretice dicunt, Deitatis essentiam scilicet, et eius animam, assignantes essentie creationem, anime motum¹ ». Cette distinction des attributs de l'essence et des attributs de l'acte n'a évidemment pas la signification dualiste que lui attribue le glossateur chrétien. Mais cette notation est intéressante, car elle se réfère à des doctrines philosophiques du néo-platonisme arabe. La création est l'influx dans le monde des idées divines, ou essences, et c'est l'âme du monde qui meut les sphères.

Quel est ce glossateur savant ? Certains indices, sans apporter de preuve péremptoire, permettent de le supposer. C'était un chrétien « latin », et fier de sa qualité, car il commente ainsi une phrase du Coran : « eos [scilicet latinus] Deus uiam rectam docebit, qui Dei preceptis contradicendo soli [scilicet latini] mendacissimi sunt... — Nota : contra latinus istud specialiter dicit, eo quod ultra omnes gentes latini puriores et ueriores Christiani sunt, unde mendacissimos eos uocat, et plus quam alios homines detestatur² ».

Il sait l'arabe mais sa science linguistique a des défaillances, comme le montre une erreur qui dénote un apprenti. Pour expliquer le terme étrange de sourate, traduit par « Azoara », le glossateur dit : « Azoara arabice, uultus latine dicitur, unde quod nos capitulum dicimus, illi uocant azoharam ; sicut enim uultus maxime uocat quis nel qualis sit homo, sic capitulum quid sequens littera dicere uelit ». Il confond ici deux mots différents : *sūra* qui signifie simplement chapitre, avec un vocablo philosophique, *çūra* désignant à la fois la Forme aristotélienne et le visage de l'homme.

Il convient de préciser que ce commentaire, inspiré de sources arabes, a été pensé et rédigé par un occidental. Comme nous l'a fait remarquer M. L. Massignon, il est considéré comme impie d'annoter les manuscrits du Coran, et les indications recueillies par le réviseur sont, soit orales, soit puisées dans divers textes théologiques. Mais, quel qu'en soit l'auteur, la plupart de ces gloses, nous l'avons vu, offrent un réel intérêt et montrent que cent ans avant Raymond Martin, les théologiens occidentaux avaient déjà entré les mains des renseignements précis sur les traditions théologiques de l'Islam.

Si l'on ne veut pas introduire dans l'équipe de Pierre le Vénéral un nouveau collaborateur, nos soupçons doivent se resserrer autour de Pierre de Poitiers et de Robert de Ketene. Il est fort possible que l'Abbé de Cluny ait laissé en Espagne pendant quelque temps son homme de

(1) Ms. Arsenal 1162, f. 26v. Le glossateur commente le récit de la Création où se trouve cette phrase : « Adę preceptum huius modi fecimus ».

(2) Ms. Arsenal 1162, f. 77v.

confiance pour lui permettre d'achever l'œuvre commencée. Sans être arabisant, Pierre était d'esprit curieux, et fort capable de grouper des renseignements recueillis de divers côtés. La lettre qu'il a adressée à Pierre le Vénérable en lui envoyant une partie du *Contra sectam Saracenorum* est fort instructive à cet égard. Avertissant son Abbé de ne pas se scandaliser de la citation d'un passage du Coran qui lui paraissait scabreux et qu'il avait relevé comme tel, il ajoute qu'il a été renseigné sur ce trait des mœurs mahométanes, lorsqu'il était en Espagne, par Pierre de Tolède, dont il était le co-traducteur, et par Robert, maintenant archidiacre de Pampelune¹.

Ce dernier est fort capable également d'avoir recueilli et noté des interprétations coraniques traditionnelles pour illustrer sa traduction, et l'étymologie hasardeuse du mot *sūra* est plutôt de son fait que de celui d'un mozarabe comme Pierre de Tolède. Nous admettrions donc volontiers que Pierre de Poitiers a été chargé par son Abbé de mettre en ordre la collection, de la commenter avec l'aide de Robert de Ketene et de Pierre de Tolède, et d'y ajouter les deux textes liminaires composés par Pierre le Vénérable². L'intervention d'Hermann en ce qui concerne cette dernière partie du travail est peu vraisemblable, puisqu'il était, de son propre aveu, retourné à ses études scientifiques, et en d'autres lieux³.

Après Vincent de Beauvais et les copistes négligents, le principal responsable de la déformation de l'œuvre de Pierre le Vénérable est son premier éditeur, Bibliander, que nous avons cité déjà⁴. Loin de l'accabler, il faut lui accorder les circonstances atténuantes et rendre hommage à sa conscience d'érudit. Il a mis en œuvre de son mieux les instruments imparfaits dont il disposait, et il ne pouvait prévoir que l'on utiliserait avec aussi peu de discernement les éditions dont il ne se dissimulait guère les lacunes⁵. C'est sous les auspices de Melanchton que le professeur suisse Théodore Buchmann, gréçisant son nom en

(1) « Sicut ego in Hispania pro certo et a Petro Toletano, cuius in transferendo socius eram, et a Roberto Pampilonensi nunc archidiacono audiui ».

P. L., CLXXXIX, 661-662.

(2) Le fait que ces introductions ont été transcrites, elles aussi, par un scribe espagnol, semble bien montrer que la collection a été ordonnée et complétée sur place.

Les gloses n'offrent pas les mêmes caractéristiques graphiques, et peuvent avoir été écrites par un Français, mais à la même époque que le corps du texte.

(3) Cf. le prologue du *De essentiis*, éd. cit.

(4) *Machumeti Saracenorum principis eiusque successorum vitae, doctrina, ac ipsae Alcoran... quae ante annos CCCC... D. Petrus abbas cluniacensis per viros eruditos... ex arabica lingua in latinam transferri curavit... opera et studio THEODORI BIBLIANDRI...*, 1^{re} édition, Bâle, 1543 ; 2^e éd., 1550, 3 parties en 1 vol. in-4.

(5) Nous pensons en particulier à notre vénérable vieil ami, le P. Mandonnét, qui a basé sur l'édition de Bibliander un important article : *Pierre le Vénérable et son activité littéraire contre l'Islam*, dans *Revue Thomiste*, I (1893), 328-342, alors que de bons manuscrits lui auraient été accessibles.

Bibliander, entreprit de publier la collection, dans un but apologétique analogue à celui de l'Abbé de Cluny¹.

Comme beaucoup d'érudits du xvi^e siècle, il dut se contenter des manuscrits qui étaient à sa portée immédiate, et de préférence de ceux dont la lecture lui paraissait la plus aisée, c'est-à-dire transcrits à une époque voisine de la sienne. Il eut la main particulièrement malheureuse pour son premier essai. Le manuscrit qu'il entreprit de reproduire offrait un texte très corrompu et presque inintelligible par endroits : « deprauatissimum tamen erat »². Il rechercha d'autres manuscrits pour l'amender, et en releva les variantes³ ; il compara en outre son texte latin avec un texte arabe du Coran. Sa science d'arabisant ne devait pas être très approfondie, car les vocables qu'il cite, en les transcrivant en caractères hébraïques, sont assez incorrects. Il était néanmoins capable de se rendre compte des lacunes de la traduction latine.

Dans la seconde édition, Bibliander a supprimé les variantes imprimées à la fin de la première, et a corrigé son texte, en se basant surtout sur un manuscrit copié à Constantinople en 1437 pour Jean de Raguse, dont il reproduit l'explicit :

« Per manus Clementis Poloni de Vislicia anno D. M. CCCC XXXVII mensis Januarii ultima in Constantinopoli et ad instantiam Magni [sic pour Magistri] Joannis de Ragusio, ordinis Praedicatorum tunc in Constantinopoli degentis »⁴. Ceci nous reporte à une époque où un vif regain d'intérêt pour l'apologétique anti-islamique a en effet multiplié les copies de la collection, comme nous allons le voir.

La composition du recueil de Bibliander le rapproche de ces manuscrits du xv^e et du xvi^e siècle, dans lesquels l'ordre des pièces est interverti, en particulier de celui dont s'est servi Denys le Chartreux. Mais il a eu néanmoins la chance de trouver un témoin portant encore la plupart des gloses primitives, avec des additions beaucoup plus récentes, notamment une citation de la *Cribratio Alcorani* de Nicolas de Cues, et il les a publiées à la fin de la première partie de son ouvrage⁵.

A-t-il, imitant la paresse des copistes, substitué au texte complet de l'Apologie celui de son Compendium ? C'est peu probable de la part d'un érudit aussi consciencieux. En publiant dans le second tome de

(1) L'histoire de la publication du recueil de Bibliander est assez compliquée. Il y eut trois tirages différents de la première édition publiée à Bâle en 1543. On trouvera leur description dans : *M. Luthers Werke*, éd. Weimar, 30 Bd. 2 Abt., 201-204. Cf. W. KÖHLER, *Zu Biblianders Koran-Ausgabe*, dans *Zwingliana*, III, 345-350.

(2) *Op. cit.*, 230.

(3) Quelques-unes en marge du texte, et la plupart pp. 230-239 de la 1^{re} édition de 1543. D'après les indications données par M. Burckhart, aucun de ces manuscrits ne se trouve actuellement à la Bibliothèque de Bâle.

(4) Ed. 1550, 188.

(5) Ed. 1543, 224-230 ; éd. 1550, 223-227.

son édition de 1543¹ le passage du L. XXIV du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais qui contient les extraits du pseudo-Kindī, il ne paraît pas se douter de son forfait.

La valeur de l'Apologie avait cependant été reconnue un siècle auparavant par des théologiens préoccupés, comme l'avait été Pierre le Vénéral, d'opposer à l'avance triomphante des Turcs une nouvelle croisade doctrinale². Nicolas de Cues, sur le point de partir en légation chez les Grecs, en 1437, s'était procuré à Bâle un exemplaire de la collection qu'il confia à son ami Jean de Ségovie, lui laissant le soin de préparer une réfutation en règle de l'Islam. Nous savons, par la correspondance de ce dernier³, qu'il conserva de longues années ce manuscrit et l'étudia avec soin⁴ pour rédiger son grand ouvrage : *De mittendo gladio Spiritus in Sarracenos*⁵. Nicolas de Cues lui-même, pendant son voyage, s'efforça de s'instruire. Les Franciscains de Constantinople lui expliquèrent tant bien que mal un texte arabe du Coran, et il trouva chez les Dominicains de Péra un autre exemplaire de la collection clunisienne. Quelques années plus tard, lors de sa grande légation en Allemagne en 1451, il incita Denys Ryckel le Chartreux à écrire à son tour le *Contra perfidiam Mahometi*⁶. Ce dernier répondit avec zèle à la demande du cardinal, et composa ce long traité entre 1452 et 1455⁷. Il comprend quatre livres, suivis d'un court *Dialogus disputationis inter Christianum et Sarracenum*.

Ce n'est pas dans ce dernier opuscule, comme l'on pourrait s'y attendre d'après le titre, que Denys a utilisé la *Risāla* d'Al Kindī, mais dans le livre II du premier ouvrage⁸. Il examine ensuite de très près le texte

(1) Ed. 1543, 2^e partie, 1-20 ; éd. 1550, 3^e partie, col. 1-30.

(2) Cf. sur les derniers projets de croisade, l'ouvrage récent de A. S. ATTYA, *The Crusade in the later Middle Ages*, Londres, 1938.

(3) Lettres échangées avec Nicolas de Cues en 1454. Mss Vat. lat. 2923 ; Paris, Bibl. nat. lat. 3650. Cf. E. VANSTENBERGHE, *Le Cardinal Nicolas de Cues*, 230 ; M. DE GANDELLAC, *La Philosophie de Nicolas de Cues*, 40-41.

(4) Il le fit copier et le confronta plus tard avec un exemplaire copié à Constantinople au moment de la mission de Jean de Raguse. Il se servit sans doute un peu de ce texte pour préparer sa nouvelle traduction du Coran. Deux manuscrits de la collection se retrouvent parmi les livres légués par lui à l'Université de Salamanque. Cf. J. GONZALEZ, *El maestro Juan de Segovia y su biblioteca*, Madrid, 1944. Sur cette traduction, cf. S. LATOR, *Giovanni di Segovia († 1458) e la prima versione bilingue del Corano*, Rome, 1945 (*Civiltà cattolica*, quad. 2269).

(5) Résumé par ANTONIO, *Bibliotheca hispana vetus*, II, 223 sqq., 229 sqq.

(6) Cf. NICOLAS DE CUES, *Cribratio Alcorani*, prologue. Ed. Bibliander, 1550, 3^e partie, 31-33.

(7) Cf. A. MOUGEL, *Dionysius der Karthausèr*, [traduction allemande revue et annotée], Mülheim, 1908, 64-71.

(8) Denys donne à cet endroit une description si précise du manuscrit de l'Apologie que l'on pourrait l'identifier facilement. Cf. DIONYSII CARTUSIANI, *Opera*, t. 36, 272.

du Coran, puis, au livre III, le Dialogue d'Abdia, le *De generatione Mahomet* et la *Chronica mendosa*, en les réfutant avec une gravité imperturbable. Quant au Cardinal, ayant complété sa documentation à Rome par la lecture de Ricoldo de Montecroce et d'autres théologiens de l'ordre des Prêcheurs, il se mit au travail lui-même et dut achever la *Cribratio Alcorani* dans l'hiver 1460-61¹. Il y cite naturellement la Collection qu'il avait attentivement lue et annotée², et fait appel à l'Apologie pour caractériser les origines de l'Islam.

L'avatar le plus inattendu de l'Apologie est sans doute celui que lui a fait subir le premier chancelier de la Toison d'Or, Jean Germain, évêque de Chalon³. Son œuvre monumentale intitulée : « Dialogue du Chrétien et du Sarrazin » dédiée à son protecteur Philippe le Bon est, en partie, la traduction des deux *Risāla*, et pour une part beaucoup plus importante, une compilation historico-théologique à laquelle la lettre du Chrétien sert de point de départ et de support. Quatre beaux manuscrits de la Bibliothèque nationale⁴ renferment cette œuvre en ses diverses rédactions. Le ms. français 947, daté du 28 mars 1447 [1448 n. st.] d'après l'épître dédicatoire ne comprend que trois livres. Le ms. français 948⁵ en contient quatre, précédés de l'épître dédicatoire à Philippe le Bon, datée du 1^{er} avril 1450 [1451 n. st.]. Les manuscrits français 69 et 70 comportent cinq livres, auxquels a consenti à se borner le prolix évêque de Chalon.

Le premier livre débute par un chapitre extrait du Dialogue de Pierre Alphonse, concernant les Mahométans. Dans les chapitres suivants, Jean

(1) Nicolas de Cues, *Cribratio Alcorani*, préface, éd. cit., 31 sqq. Cf. E. VANSTREBENBERGER, *Le Cardinal Nicolas de Cues*, 232-233 ; M. DE GANDILLAC, *La Philosophie de Nicolas de Cues*, 40-43.

(2) Ms. 108 de l'Hôpital de Cues.

(3) Jean Germain fut un des protégés les plus notoires des mécènes bourguignons. Elevé à leurs frais, évêque de Nevers, premier chancelier de l'Ordre fondé par Philippe le Bon en 1430, il représenta la Bourgogne aux conciles de Bâle et de Ferrare, devint évêque de Chalon-sur-Saône en 1436 et mourut en 1461. En 1452, il fut chargé par le Duc de prêcher la croisade.

Cf. BUCHIOT, *Jehan Germain, évêque de Chalon*. CH. SCHEFER, *Le Discours du voyage d'Oultramer... prononcé en 1452 par Jean Germain*, Paris, 1896. G. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1909, 227-228, 246-255. Aucun de ces auteurs ne semble avoir connu l'existence de l'Apologie. Notons que Jean Germain a correspondu avec Jean de Ségovie. Cf. GONZALEZ, *op. cit.*, 128.

(4) Décrits sommairement par P. PARIS, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, I, 63-85, VII, 307-309.

(5) Ce manuscrit contient des corrections d'auteur, additions et indications marginales, notamment aux ff. 23v, 98v, 111v. C'est sans doute un exemplaire de dédicace, et il renferme de fort belles miniatures que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire ici. L'une représente l'auteur offrant son ouvrage au Duc, d'autres, le calife Al-Mamûn, nouveau Salomon, entre les deux plaideurs, une autre enfin un charmant Mahomet, nullement caricatural.

Germain traduit la lettre du Sarrazin, qu'il agrémente de quelques remarques annoncées par la mention : « actor », tout comme Vincent de Beauvais.

Le second livre contient l'épître du Chrétien. Cette partie de la traduction est plutôt une adaptation assez libre, augmentée de nombreuses digressions. A la fin de cette partie, il annonce son dessein d'amplifier l'œuvre, et dans les livres III, IV et V, il fait un long exposé de la doctrine chrétienne et de l'histoire de l'Église¹. Ce n'est qu'à la fin du V^e livre qu'il rappelle l'affabulation du début et rend la parole au « chevalier » chrétien. Cette conclusion est si joliment tournée que nous la rapportons ici, d'autant plus que l'auteur ajoute de précieuses indications sur le manuscrit dont il s'est servi. L'hypothèse de G. Doutrepont, qui croit que la source principale du *Desbat du Chrestien et du Sarrazin* serait un manuscrit rapporté de Damas par Bertrandon de La Broquière n'est pas exacte, si l'on s'en tient aux déclarations du chancelier et à la lecture de son texte. Il semble bien avoir utilisé la vieille collection de Pierre le Vénéral, et d'après un manuscrit de l'abbaye de Flavigny².

« Le dernier chapitre parle comme le chevalier crestien conclut contre le Sarrazin et demande sentence estre donnée pour ly :

Puisque j'ay suffisamment, cher frere, es deux chapitres précédens sommerement reprins l'effect de toute mon espitre par manière de veritez que bonnement tu ne peus refuser... Puissant prince, pour ce qu'il vous est apparu de la nullité de tout le contenu de l'epistre de mon adversaire le Sarrazin cy present. Afin de plus mouvoir vostre haute prudence, je metz avant par manière de advertisement que jadiz au temps que regnoit Aldephonse, glorieux prince et roy d'Espagne, et que par la grace de Dieu il gagna puissamment sur les Sarrazins la noble cité appelée Corya, furent du commandement de honoré père Pierre dit Vénéral, abbé de Cluny, estant en l'ostel dudit prince, par saige homme maistre Pierre de Thelete translitées de arabe en langue latine certaines epistres³ en la fin desquelles est escripte une sentence interlo-

(1) Il se met lui-même en scène à propos du concile de Bâle : « Jehan, évesque de Nevers, à présent évesque de Chalon sur la Sone, acteur de ce présent livre. Ms. fr. 948, f. 365v.

(2) Cf. G. DOUTREPONT, *op. cit.*, 249-250 ; SCHREYER, éd. *Le voyage d'Oultremar, de Bertrandon de La Broquière*, [1432-1439], 260-261. A la fin de la relation du voyage, on lit : « A Dijon... treuvay Mgr le chancelier de Bourgongne avecq qui je alay devers mon dit seigneur le Duc... et lui baillay tous mes habillemens, ensemble l'Alkoran et les fais de Mahomet que le chappellain du consul des Venissiens à Damas m'avoit baillé par escript en latin, qui contenoit beaucoup d'escripture, lequel mon dit seigneur bailla à maistre Jean Germain, docteur en théologie pour le visiter, et oncques puis je ne le veys ». Mais ce manuscrit « en latin » ne serait-il pas un autre exemplaire de la collection ? C'est très probable.

(3) Ce rappel de la rubrique initiale de la *Risâla*, source de tant de méprises, montre qu'au xv^e siècle il n'y avait pas d'hésitation sur sa portée.

cutoire donné jadis de vous à l'encontre de mon dit adversaire dont la teneur s'ensuit : Cum pervenissent due epistole...

C'est-à-dire que l'empereur des Maures, ouy le débat du Chrestien et du Sarrazin, prononça la sentence en la forme qui s'ensuit : A ma volonté, toy champiant pour la secte sarrazine, te fuisses teu et n'eusses entrepris le champ contre le chevalier chrestien, car le cognoissoyes entre tous estre renommé saige et prudent, et n'est possible de répondre à ses raisons pour ce qu'elles te imposent et à tous ceulx de nostre secte perpetuel silence. Nous savons estre en ce monde une nouvelle institution et secte que nous appelons Sarrazine pour ce que Daradath successeur ou royaume d'Arabe longtemps après Mahomet le publia en nostre royaume des Maures que nous appellons secte et loy du monde, pour ce qu'elle souffre vivre charnellement et mondainement. Et d'autre part savons que Jhesu Crist que Dieu vueille beneyr a publié sa foy et loy qui retrait les hommes des plaisirs de ce monde, afin de parvenir à gloire en l'autre et pour ce est appelée loy spirituelle et la nostre charnelle. Dieu vueille avoir pitié et compassion de nous.

Et desdictes epistres trouvées en l'abbaye de Flavigny en Bourgoingne a extrait l'acteur de ce present euvre pluseurs poins contenus ès deux premiers livres, ensemble la sentence dessus dicte, illecques escripte... ».

Pour que l'histoire de la tradition manuscrite du recueil de Pierre le Vénérable apparaisse plus clairement, nous traçons ici un schéma des types principaux que nous avons pu examiner, ou sur lesquels les catalogues donnent des indications suffisantes¹.

I. Ms. 1162 de la Bibliothèque de l' Arsenal, Paris, provenant du Collège de Navarre-Champagne. Ecriture et décoration espagnole du milieu du XII^e siècle.

1° Rubrique particulière : Si uis scire...

2° Pierre le Vénérable : Summa totius heresis...

3° Lettre-dédicace de Pierre le Vénérable à saint Bernard : Mitto uobis...

4° Fabulę Saracenorum, traduit par Robert de Ketene, précédé d'une lettre dédicatoire adressée à Pierre le Vénérable.

5° De generatione Mahumet, traduit par Hermann le Dalmate.

6° Doctrina Mahumet [Dialogue d'Abdia], traduit par Hermann le Dalmate.

7° [Lex Saracenorum seu Alchoran], traduit par Robert de Ketene.

(1) Nous devons remercier M. le Directeur de la Bibliothèque de Turin, le conservateur des manuscrits de la Bibliothèque de Vienne, et tout particulièrement notre amie D. L. Douie qui a bien voulu nous donner des précisions sur les deux mss d'Oxford. Comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas cherché à faire un répertoire exhaustif des manuscrits de la Collection.

Début mutilé. Il manque la lettre dédicatoire de Robert, la première sourate et le début de la seconde. Un annotateur du xvii^e siècle a restitué la première sourate d'après l'édition de Bibliander.

8° [Apologie dite d'Al-Kindi], traduit par Pierre de Tolède et revu par Pierre de Poitiers, comprenant un prologue, la lettre du Sarrazin, la réponse du Chrétien, une conclusion et un épilogue. Début mutilé du prologue et des premiers paragraphes de la lettre du Sarrazin.

Ce manuscrit contient de nombreuses gloses interlinéaires et marginales contemporaines.

II. Collection constituée à Cluny.

1° Rubrique décrivant les pièces du recueil : In hoc libro continentur ista...

2° Pierre le Vénérable : Summula breuis...

6° *Lex Saracenorum seu Alchoran*, précédé d'une lettre dédicatoire de Robert de Ketene.

4° *De generatione Mahumet et nutritura eius...*

5° *Doctrina Mahumet* [Dialogue d'Abdia].

6° *Lex Saracenorum seu Alchoran*, précédé d'une lettre dédicatoire de Robert de Ketene.

7° Apologie dite d'Al Kindi, suivie de la lettre d'envoi de Pierre le Vénérable à saint Bernard.

Manuscrits :

Paris, Bibl. nat. lat. 6064 (début xiv^e) auquel mq. l'explicit complet du Coran et la rubrique annonçant l'Apologie. Ce manuscrit contient les gloses originales, quelque peu déformées par le copiste qui nous a livré son nom au f. cxxvii : « Herveus Keynhouarn, Brito leonensis diocesis scripsit ». D'après le style des initiales peintes, il a presque certainement reproduit un modèle italien.

A la suite de la collection se trouve la traduction latine de l'Ascension de Mahomet le *Miradj*, f. cv-cxxvi. Le texte arabe a été traduit en castillan à la cour d'Alphonse X par son médecin, le juif Abraham, la version d'espagnol en latin est attribuée expressément par l'incipit à Bonaventure de Sienne : Incipit Liber scale Machometi. Hic incipit liber qui arabice uocatur *Halma-hereig* quod latine interpretatur in altum ascendere. Hunc autem librum fecit Machometus... Abraham iudeus phisicus... domni Alfonsi... de arabice loquela in hispanam transtulit... Ego Bonauentura de Senis prefati domini regis notarius atque scriba de mandato eiusdem domini librum ipsum... de hispano conuerti eloquio... in latinum... ».

Il existe de ce même *Miradj* traduit par Abraham une traduction en français attribuée au même Bonaventure de Sienne et datée de 1264, contenue dans le ms. Laud. Misc. 537 de la Bibliothèque Bodléienne.

Il n'est pas invraisemblable qu'un compatriote et contemporain de Brunetto Latini ait fait conjointement les deux traductions¹.

Comme l'a fort justement fait remarquer M. Monneret de Villard², l'existence de ces deux traductions dès l'année 1264 apporte un argument de possibilité à la thèse de M. Asin Palacios sur les sources musulmanes de la Divine Comédie³. Le texte arabe traduit par Abraham et Bonaventure de Sienne semble plus développé que les différentes versions citées par M. Asin.

Paris, Bibl. nat. 3393 (fin xiv^e), sans les gloses.

Oxford, Corpus Christi College, 184 (début xiv^e), avec les gloses⁴.

Cues Hôpital 108 (xv^e s.), avec notes du cardinal Nicolas de Cues. La lettre du Sarrazin semble avoir été enlevée d'après la description du catalogue⁵.

III. Manuscrits dérivant d'un *exemplar* incomplet, auquel manquent l'Apologie et la lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard, mais ayant conservé, à la suite de l'explicit du Coran la rubrique annonçant l'Apologie. Celle-ci est en outre décrite par la rubrique initiale de la collection : « In hoc libro continentur ista », que portent ceux de ces manuscrits que nous avons examinés nous-même.

Paris, Bibl. nat. lat. 3390 (xiii^e s.), avec une partie des gloses, ayant appartenu à Charles d'Orléans. Lat. 3391 (fin xiii^e s.), avec les gloses. Lat. 3668 (xiii^e s.), avec quelques gloses seulement. Oxford, Bodl. Selden supra 31 (fin xiii^e s.)⁶, provenant de Bury-Saint-Edmunds, avec les gloses; Troyes, 1235 (xiv^e s.)⁷, provenant des Cordeliers; Dresde (A. 120b)⁸, xvi^e s.

IV. Deux manuscrits composites présentant certaines analogies. Ils peuvent dériver d'un *exemplar* mal relié. Tous deux contiennent, avant le reste de la collection, l'Apologie d'Al Kindī, suivie de la lettre d'envoi à saint Bernard. La rubrique générale : « In hoc libro... » se trouve néanmoins en tête des autres pièces, avant la « Summula brevis ».

(1) Cf. COXE, *Cat. cod. mss. Bibl. Bodleianae*, II, 1, 389-390, *Laud. Misc.*, n° 537. Le P^r Lorenzo Minio et D. L. Douie ont bien voulu nous donner quelques précisions sur ce manuscrit, et nous avons pu ainsi nous assurer que le texte français correspondait au texte latin. Le P^r Cerulli et le P. Muñoz préparent des éditions des versions latine et française du Miradj.

(2) *Op. cit.*, p. 53-55.

(3) M. ASIN PALACIOS, *La escatologia musulmana en la Divina Comedia*, 2^e éd., Madrid, 1943.

(4) COXE, *Catalogus cod. Mss. qui in collegiis... Ozoniensibus... adservantur*, II, 73-74, et renseignements complémentaires de D. L. Douie.

(5) J. MARX, *Verzeichnis der Hds. Sammlung des Hospitals zu Cues*, 107-108.

(6) MADAN and CRASTER, *A Summary Catalogue of Western Mss. in the Bodleian Library of Oxford*, II, 1, 626-627, et renseignements complémentaires de D. L. Douie.

(7) *Catalogue des Mss. des Bibl. publiques des Départements*, série in-4, II, 508.

(8) F. SCHNORR VON CAROLSFELD, *Katalog der Handschriften der... Bibl. zu Dresden*, I, 55-56.

Paris, Bibl. nat. lat. 14503 (xiv^e s.), provenant de l'abbaye de Saint-Victor, avec les gloses. Ce manuscrit a en outre été annoté en latin et en hébreu par un lecteur du xvii^e siècle.

On trouve dans ce manuscrit :

F. 155-217. Le Coran, traduit par Marc de Tolède, incomplet du début. Le texte commence au milieu d'une phrase de la 6^e sourate : [qui creavit nos] de luto...

F. 218-244^v. Apologie d'Al Kindi, suivie de la lettre d'envoi de Pierre le Vénéral.

F. 245-247. Prophétie relative aux Sarrazins : Sciendum autem est nobis, fratres Karissimi, quomodo in principio creavit Deus celum et terram...

F. 248-352. Collection de Pierre le Vénéral, débutant par la rubrique générale et contenant les pièces dans l'ordre normal. La formule annonçant l'Apologie se trouve à la suite de l'explicit du Coran.

F. 352-354. « Liber Nicholay », version très curieuse de la légende de Mahomet cardinal, signalée par A. d'Ancona¹.

Cambridge, Corpus Christi College, 335 (xv^e s.), provenant du prieuré d'Ely².

Ce manuscrit débute par l'Apologie, suivie de la lettre à saint Bernard, puis contient le reste des pièces de la collection dans l'ordre normal, jusqu'à la lettre dédicatoire de Robert de Ketene précédant le Coran. Celui-ci n'a pas été transcrit. Pas de gloses.

V. Manuscrits incomplets, contenant une partie seulement des pièces du recueil dans un ordre variable, et dépourvus de la rubrique générale de l'archétype clunisien :

Bibl. nat. lat. 3392 (xiv^e s.), sans les gloses. Écriture méridionale.

1^o Lettre de Pierre le Vénéral à saint Bernard, restituée par un annotateur du xvii^e siècle d'après l'édition de Bibliander.

2^o Summula brevis.

3^o Chronica mendosa Saracenorum, avec lettre de Robert.

4^o De generatione Mahomet.

5^o Doctrina Mahomet.

6^o Coran, avec préface de Robert. Texte incomplet, restitué par le même annotateur du xvii^e siècle d'après l'édition de Bibliander, 1550.

Il reproduit l'explicit mentionnant le nom du « Clementis Poloni de Vislicia ».

(1) *La Leggenda di Maometto...*, 50 sqq., 75.

(2) M. R. JAMES, *A descriptive Catalogue of the Mss of Corpus Christi College, Cambridge*, II, 163-166, et renseignements de J. Dickinson.

Bibl. nat. lat. 3669 (xv^e s.), sans les gloses.

- 1° Summula brevis.
- 2° Lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard.
- 3° Lettre dédicatoire de Robert de Ketene à la *Chronica mendosa*.
- 4° Coran, précédé de la lettre dédicatoire de Robert.

Bibl. nat. lat. 3670. La copie est datée du 9 janvier 1515 (1516 n. st.).
Écriture italienne. Pas de gloses.

- 1° Coran, sans lettre dédicatoire.
- 2° *Chronica mendosa Saracenorum*, sans lettre dédicatoire.
- 3° De generatione Mahumet.
- 4° *Doctrina Mahumet*.

Vienne, Bibl. nat. [Univ. 453] (xvi^e s.).

Cat. t. III, n° 4815 (Denis, II 2, DCVII).

- 1° Lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard.
- 2° Préface de Robert à la *Chronica mendosa*.
- 3° Coran, avec préface de Robert.

Turin, CLVI e IV 17 (xvi^e s.).

(*Pasini, Codices mss Bibl. R. Taurinensis Ath.*, II, 46-47).

- 1° Summula brevis.
- 2° Coran.
- 3° *Chronica Saracenorum*.
- 4° [De generatione Mahomet].
- 5° *Doctrina Mahometis*.

Citons enfin le ms. Paris, Bibl. nat. lat. 3649 (xiv^e-xv^e s.) qui contient seulement l'Apologie, avec les gloses primitives et quelques gloses plus récentes, suivie de l'*Epistola Samuelis Israelitae*, d'Alphonse Buenhombre.

Rappelons l'ordre des traités dans la collection de Bibliander :

- 1° Lettre de Pierre le Vénérable à Saint Bernard, 1-2.
- 2° Summula brevis, 2-6.
- 3° Préface de Robert à sa traduction du Coran, p. 7-8.
- 4° Coran, 8-188.

Bibliander a attribué la traduction, dans la table liminaire, à « *Robertum Retenensem et Hermannum Dalmatam* ». Il a fait suivre la traduction de la première Sourate de la traduction littérale contenue dans les gloses anciennes, et d'une autre traduction, beaucoup moins heureuse, due à Guillaume Postel.

5° *Doctrina Machumet* [Dialogue d'Abdia] dont il reproduit la rubrique attribuant la traduction à Hermann, 189-200.

6° De generatione Machumet, 201-212.

7° *Chronica Mendosa*, sans la préface de Robert, et dont la traduction est attribuée aussi à Hermann par la table liminaire.

Enfin, les *Confutationes legis Machumeticæ*, qui forment le t. II de la 1^{re} et le t. III de la 2^e édition reproduisent les chapitres du t. XXIV du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais contenant les extraits de la « *Disputatio Christiani et Saraceni* ».

Restent quelques manuscrits sur lesquels nous n'avons que des indications insuffisantes :

Celui que Jean Germain a utilisé, et qui provenait, d'après lui, de l'Abbaye de Flavigny. Il était sans doute complet.

Le manuscrit utilisé par Denys le Chartreux. Si l'on se fie à l'ordre de son traité, il contenait probablement l'Apologie au début, puis le Coran, et les trois petits opuscules dans une série conforme à celle de Bibliander¹. Les deux manuscrits de Jean de Ségovie, légués à l'Université de Salamanque.

Antonio, dans la *Bibliotheca hispana vetus*², cite quatre manuscrits de la Collection, contenant tous l'annonce isolée de l'Apologie à la suite du Coran. Ce sont les mss de Dresde, CCLVII (A. 120^b) ; Turin CLVI, Oxford Bodl. Selden Supra 31, et un ms. vu par Martin Siruela et qui avait appartenu à Marsile Ficin.

II. — LES TRADUCTIONS DE MARC DE TOLEDE :

Le Coran, l'Aqida d'Ibn Tūmart et un traité apologétique

Une soixantaine d'années après la constitution du *Corpus* de Pierre le Vénéral, une œuvre du même genre fut recommencée à Tolède, celle-là purement espagnole. Le nouveau traducteur du Coran était un certain Marc, membre du chapitre, sur lequel nous savons fort peu de chose. Il figure comme témoin dans deux actes notariés en 1198 et en 1212³. Nous savons d'autre part qu'il a traduit plusieurs petits traités de Galien⁴. Deux des manuscrits parisiens que nous avons examinés vont nous permettre, non de compléter sa biographie, mais d'enrichir la liste de ses œuvres. Le ms. 780 de la Bibliothèque Mazarine contient en effet, avant la traduction du Coran, une longue préface (f. 1-3) dans laquelle Marc narre les circonstances qui l'ont amené à entreprendre cette tâche, sous les auspices et à l'instigation de deux importants per-

(1) *Contra perfidiam Mahometi, Liber II*. Cf. DIOMYSII CARTUSIANI, *Opera*, t. 36, 271 sqq.

(2) T. II, 24-26.

(3) A. GONZALEZ PALENCIA, *Los Mozárabes de Toledo en los siglos XII y XIII*, Madrid, 1926-1930, t. I, 228, acte n° 289 ; t. II, 9-10, acte n° 293.

(4) Cf. WÜSTENFELD, *Die Uebersetzungen Arabische Werke in das Lateinische seit dem XI. Jahrh.*, Göttingen, 1879, 116-117.

sonnages, dont l'un, fort connu, est l'archevêque Rodrigo Jimenez, auteur de l'*Historia Arabum*, et l'autre un archidiacre de Tolède nommé Maurice, plus tard évêque de Burgos. A la suite du Coran se trouve une autre traduction, annoncée également par une préface, que A. Molinier, rédacteur du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine¹ a passé entièrement sous silence par une inattention fâcheuse. Il a transcrit l'*explicit* fort détaillé de ce second texte comme se rapportant au Coran². En troisième lieu, le manuscrit latin 3394 de la Bibliothèque Nationale, exécration copie exécutée à la fin du xvii^e siècle par un scribe ignare, et corrigée tant bien que mal par un érudit arabisant³, renferme, toujours, à la suite du Coran, la traduction d'une autre œuvre arabe, attribuée, elle aussi, à notre chanoine tolédan.

Nous allons revenir sur tous ces textes qui semblent être restés dans l'oubli le plus complet. Mais il convient d'abord d'examiner cette nouvelle version du Coran et de la comparer avec celle de Robert de Ketene.

La confrontation des deux traductions est fort instructive, et nous avons choisi quelques passages typiques pour que nos lecteurs puissent apprécier non seulement la différence des styles, mais aussi celle des méthodes. Marc est un mozarabe auquel la langue des Maures est familière. Ce sont des ennemis, mais il connaît leurs traditions et a été bercé au son de leurs doxologies, ou, pour employer ses termes péjoratifs : « ses oreilles de croyant ont été assourdies par leurs clameurs à la prière »⁴. Rappelons que la formule consacrée de la *Fatiha* : « In nomine Dei misericordis miseratoris », que Robert de Ketene avait rendue par une formule d'apparence plus élégante : « In nomine Domini pii et misericordis » se trouve encore pendant le xiii^e siècle au début des actes rédigés par les mozarabes chrétiens de Tolède.

Marc traduit le Coran littéralement, suivant l'ordre de la phrase arabe au risque de paraître incohérent et confus⁵. Alors que Robert avait sectionné les premières sourates, il conserve les divisions classiques et leur garde leur titre traditionnel, transcrivant même souvent le vocable arabe

(1) A. MOLINIER, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, t. I, Paris, 1885, 377-378.

(2) Il a ainsi induit en erreur M. Monneret de Villard qui attribue à la traduction du Coran la date de la traduction du second traité. Cf. MONNERET DE VILLARD, *La studie dell' Islam...*, 22.

(3) Cet érudit semble avoir confronté la traduction de Marc avec celle d'A. du Ryer. Il a lui-même rédigé un essai de traduction en français des quatre premières sourates.

(4) « In turribus ecclesiarum in quibus olim tintinabula releuabant, nunc quodam prophana preconia fidelium aures insurdant ». Préface du Coran, ms. Mazarine 780, f. 2v.

(5) On constate les mêmes tendances chez tous les traducteurs mozarabes, et cette fidélité au texte, aux dépens de l'élégance du style, rend leur œuvre plus utile pour les historiens que les versions respectueuses des règles de l'*eloquentia*. Cf. les remarques si justes de J. MILLAS VALLICROSA : *El literalismo de los traductores de la corte de Alfonso el Sabio*, dans *Al Andalus*, I (1933), 155 sqq.

qu'il fait suivre de son interprétation. Sa syntaxe est assez hésitante, et il use fréquemment de néologismes. Il lui arrive néanmoins, comme à Robert de s'inspirer de réminiscences bibliques et liturgiques, mais il ne fait de savants — et assez malheureux — efforts stylistiques que dans ses préfaces.

Marc semble avoir totalement ignoré le travail de son prédécesseur du XII^e siècle. Il ne fait pas la moindre allusion à la traduction de Robert, ne fût-ce que pour la critiquer, et la comparaison des deux versions permet de s'assurer de leur complète indépendance. Fait peut-être plus étrange encore, il ne paraît pas avoir connu les textes arabes traduits par les collaborateurs de l'abbé de Cluny.

Nous reproduisons tout d'abord, pour donner à nos lecteurs un aperçu des difficultés auxquelles se heurtent les traducteurs du Coran, le texte de la Première Sourate, la *Fatiha*, prière liturgique par excellence de l'Islam. En premier lieu, selon nos traducteurs médiévaux, et secondement, à titre de curiosité, selon trois traducteurs du XVI^e et du XVII^e siècle, Guillaume Postel, André du Ryer, consul de France en Egypte, qui fut le premier à essayer de tourner le Coran en français, et Marracci, érudit orientaliste peu indulgent pour ses prédécesseurs, et assez critique envers lui-même pour imprimer deux essais successifs. Comme on le verra, presque tous ont achoppé sur le dernier verset, pour lequel existe pourtant une interprétation traditionnelle en Islam. Les réprouvés dont il est question sont les « gens du livre ». Ceux « contre lesquels Dieu est irrité » sont les Juifs, et les « errants » sont les chrétiens trinitaires. Ceci est très bien indiqué par nos précieuses gloses marginales du XII^e siècle : « Hostes Dei Iudeos uocat, quia Christum prophetam optimum, absque peccato semper uiuentem, iustissimum et a Uirgine natum absque reatu suspendere uoluerunt, cui multas contumelias intulerunt, et prophetas multos antecedentes multis modis penitus afflixerunt, multos etiam morti dederunt. Christianos dicit erroneos, tum quia putat illos adorare tres deos, tum imagines ».

Traductions de la Première Sourate [*Fatiha*]

Robert de KÉTENE

Variante marginale ajoutée au texte de la traduction de Robert.

Misericordi pioque Deo, uniuersitatibus creatori, iudicium cuius postremo die expectat, uoto simplici nos humilium, adorantes ipsum sueque matris suffragium semiteque donum et dogma qua suos ad se beniuolos, nequaquam hostes et erroneos adduxit, iugiter sentiamus.

(1) Cette traduction littérale est sans doute l'œuvre d'un Mozarabe.

(1) Nous citons, pour les non-arabes, la dernière en date des traductions françaises du Coran, en attendant celle que promet M. R. Blachère :

1. Au nom de Dieu le Clément et qui manifeste sa clémence.

2. Louange à Dieu, le Maître des mondes, le Clément et qui manifeste sa clémence.

3. Souverain du jour du jugement dernier.

Marc de TOLÈDE

(Ms. Mazarine 780, f. 3)

Curat Prohemii libri, septem uerborum uel uersuum.

In nomine Dei misericordis miseratoris. Gloria Deo creatori gentium uel seculorum, misericordi miseratori, qui regnat in diem legis uel iudicii. Te quidem adoramus, per Te iuamur, dirige nobis [sic] in uiam rectam, quam eis erogasti, non eorum contra quos iratus es, neque dampnatorum.

4. C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours.

5. Montre nous le droit chemin.

6. Le Chemin de ceux envers qui tu t'es montré généreux.

7. Non le chemin de ceux qui ont encouru ta colère ni le chemin des égarés.

O. PAUL et AHMED TIMANI, *Le Coran*, 2^e éd., Paris, 1948.

Guillaume Postel

André du RYER

MARRACCI

MARRACCI

Cité par Bibliander, éd. 1550, 8.

L'Alcoran de Mahomet traduit d'arabe en françois. Paris, 1647.

Refutatio Alcorani Patavii, 1698, t. I.

Ibid., t. II

In nomine Dei misericordis, pii. Laus Deo, regi seculorum, misericordis et pio, regi diei iudicii. O uos omnes illi seruiamus, certe adiuuabimur. Dirige nos Domine in punctum rectum, in punctum inquam illorum in quos tibi complaceat est, sine ira aduersus eos, et non errabimus.

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux. Louange soit à Dieu clément et miséricordieux, C'est Toy que nous adorons, c'est à-toy que nous demandons secours. Couverts-nous au droit chemin, au chemin de ceux que tu as gratifiez, contre lesquels tu n'as pas esté courroucé, et nous ne serons pas dévoyez¹.

In nomine Dei misericordis, misericordis, Laus Deo, Domino mundorum, miseratori, misericordis, regnanti diei iudicii. Te colimus et te in auxilium imploramus. Dirige nos in uiam rectam, uiam illorum erga quos beneficus fuisti, non actum iracunde contra eos, et non errantium.

Laus Deo Domino mundorum, miseratori misericordis, regnanti diei iudicii. Te adoramus, et operam tuam imploramus, dirige nos ad uiam rectam, uiam illorum erga quos beneficus fuisti, non eorum in quos iram exercuisti, neque eorum qui errauerunt.

(1) On voit que Marracci n'a pas tort d'accuser A. du Ryer de s'être servi subrepticement de l'édition de Bibliander.

Robert de KETENE

VIII Azoara (ms. Arsenal 1162, f. 89v)

Quot uxores habere debeant, et de substantia eis diuidendo, et de multa cura mulierum.

Deum primi uiri plasmatores, unde sua consequenter mulier, et ex illis deinceps totum humanum genus, sicque uos, Deo operante, facti estis, timentes adorato, nec feminis uestris consanguineis beneficia dilectionem ue subtrahatis, cum Deus et angeli custodes existant. Orphanis pecuniam suam nil inde sed de uestro comedentes persoluite, nequaquam boni uicem malo supplentes. Sed si uos illis orphanis non equilibre rectum facere putaueritis, alios quocumque placuerit, duas scilicet, aut tres, uel quatuor uxores ducite, nisi timueritis eas nullatenus pacificare posse. Tunc enim uel unam uel quot sua manus castigare quiuerit, quibus rem determinatam donat et ducat. Res autem suas, illis permittentibus uestra uoluntate postulante, licite comedere potestis.

Marc de TOLÈDE

(Ms. Mazarine 780, f. 45v-46)
Curat Mulierum Co. IIII

In nomine Dei misericordis misoratoris. O uos homines, timete creatorem uestrum qui uos ex anima una creauit [et ex ea coniuge eius creauit] et ex utroque uiros plures ac mulieres seminauit. Et timete Deum pro quo petitis uteros, quia Deus uos speculatur. Et pupillis reddite bona sua et non commutetis bonum pro dolo, et non comedatis bona eorum, mixtim et bona uestra deponentes in cisternam, et si timetis quod equum non exhibebitis pupillis. Contrahite cum hiis que placent uobis, secundo, tertio et quarto, et si timetis quod iustitia non faciat, unam habeatis, et ancillas quas dextera uestra possidet, hoc est facilius ne declinetis. Et date mulieribus dotes principaliter et si remiserint uobis ex beneplacito quicquid, ipsum pacifice aidequo comedetis.

André du RYER

Ed. 1647

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. O peuple craignez votre Seigneur qui vous a créé d'une seule personne et a créé son épouse de sa coste, dont sont issus plusieurs hommes et femmes. Craignez Dieu per lequel vous jurez et par le ventre de vos femmes. Dieu observe exactement ce que vous faites. Donnez aux orphelins ce qui leur appartient et ne rendez pas mal pour bien, ne mangez pas leurs facultez, c'est un très grand péché. Si vous craignez de faire tort aux orphelins, craignez aussi de faire tort aux femmes, épousez celles qui vous agréeront, ou deux, ou trois, ou quatre. Si vous craignez de ne les pouvoir entretenir également, n'en épousez qu'une, ou les esclaves que vous aurez acquises, cela est plus à propos afin que vous n'offensiez pas Dieu. Donnez aux femmes leur dot de bonne uolonté. Si elles vous donnent quelque chose qui leur soit agréable, recevez-le avec affection et civilité.

Sourate XII

Robert de' KETENE .

(Ms. Arsenal 1162, f. 69)

Azoara XXI, continens fabulam et mendacia de Ioseph, nescio ubi inuenta et a sacra historia omnino discrepantia¹.

Libri Alcoran arabice facti spe uestrę conuersionis atque scientię res discernentis, hæc sunt manifesta. Nunc autem omnium uerborum tibi missorum pulcherrimum enarrabo his qui prius negligentes atque socordes extiterant.

Quando Ioseph patri suo retulit se uidisse undecim stellas, et solem, et lunam se illi humiliantes, inquit pater : Fili, sompnum hoc fratribus tuis ne reueles, ne per inuidiam tibi quicquam molestia machinentur, diabolo suggerente, hoste manifesto totius humani generis.

Marc de TOLÈDE

(Ms. Bibl. nat. lat. 14503, f. 168v, et Maz. 780, f. 42)

Curat Ioseph, Iucuf. Co. XII

In Nomine Dei misericordis miseratoris. Illa miracula sunt libri declarati ; destinauimus enim ut legeretur arabice, quo fortassis intelligatis. Bona quidem narrabimus de hiis que tibi reuelauimus in hoc Alcorano, etsi prius exiteris negligens.

Quando dixit Ioseph patri suo : Pater ego uidebam XI stellas et solem et lunam michi supplicantes, dixit ; Filiole, non narres fratribus tuis sompnum tuum, quia machinabuntur in te laqueum. Sathanas omni homini publicus est aduersarius.

(1) Ce sont, de fait, des légendes d'origine talmudique. Cf. EAGENUS, *Historia Iosephi Patriarchæ ex Alcorano* (il reproduit aussi dans cette édition le texte latin de Robert), Leyde, 1617 ; L. GINZBERG, *Legends of the Jews. I* ; D. SODANAY, *Les origines des légendes musulmanes dans le Coran*, Paris, 1933, 55 sqq.

La traduction de Marc de Tolède semble avoir été beaucoup moins répandue que celle de Robert de Ketene. Alors que cette dernière, propagée dans le monde latin avec la recommandation de l'Abbé de Cluny, était considérée comme la source d'information autorisée sur l'Islam, l'œuvre du chanoine espagnol, entreprise cependant dans un but apologetique analogue, ne trouvait que peu de lecteurs. Les érudits capables d'apprécier l'exactitude beaucoup plus grande de la seconde traduction n'étaient guère nombreux, et la rudesse du style devait décourager les théologiens¹.

Nous ajoutons ici une note sur quelques manuscrits de Marc de Tolède, tous assez tardifs. Il est probable que les bibliothèques espagnoles en possèdent de plus anciens, et de meilleurs.

Le ms. Bibl. Nat. latin 14503 dont nous avons déjà parlé, puisqu'il contient la collection de Pierre le Vénérable, renferme avant celle-ci une transcription de la version du Coran de Marc de Tolède, malheureusement incomplète du début (f. 155-217v).

Nous rappelons que ce manuscrit, du xiv^e siècle, provient du couvent de Saint-Victor.

Le manuscrit 780 de la Bibliothèque Mazarine, décrit trop sommairement par A. Molinier, porte un *explicit* indiquant le nom du copiste, Jean Doguet, clerc du diocèse de Saint-Malo, qui dit avoir achevé sa tâche le 23 octobre 1400.

Le manuscrit lat. 3394 de la Bibliothèque nationale est une mauvaise copie de la seconde moitié du xvii^e siècle, corrigée et annotée par un orientaliste dont nous n'avons malheureusement pas réussi à identifier l'écriture. Nous ne connaissons que par les catalogues les manuscrits suivants :

Le ms. Theol. 903 de la Bibliothèque nationale de Vienne, du xv^e siècle.
Cf. DENIS, *Codices mss theologici Bibl. pal. Vindobonensis*, I, 2, col. 1429-1430 [ms. 4297].

Le ms. CLXIV.F.V.35 de la Bibliothèque de Turin, du xv^e siècle.
Cf. PASINI, *Codices mss Bibl. Reg. Taurinensis Ath.* II, 49. Grâce aux directeurs de ces deux bibliothèques, nous avons pu savoir que ces manuscrits ne contenaient que la traduction du Coran.

Venons-en maintenant aux travaux restés inconnus de Marc de Tolède, et tout d'abord la longue préface dans laquelle il nous livre, avec des indications chronologiques fort précieuses, un échantillon de ses talents

(1) Une tardive revanche a-t-elle été réservée à Marc ? Certaines similitudes nous ont presque porté à croire qu'André du Ryer l'avait consultée en même temps que celle de Robert de Ketene. C'est pour cette raison que nous avons transcrit la version française de du Ryer en regard du début de la quatrième source, particulièrement difficile à interpréter, et dans laquelle les trois traducteurs ont également pataugé.

d'historien et de son éloquence verbeuse, non moins ampoulée dans son genre que celle de Robert de Ketene :

« Le feu jaillit du choc du fer et de la pierre, il illumine les hommes qui vivent dans les ténèbres, il cuit les aliments crus, il réchauffe, il sert à fabriquer des vases, et à bien d'autres usages utiles et artistiques... Mais il y a aussi une flamme soufrée et maudite qui jaillit de la collusion des adorateurs du feu et de la pierre. Ce feu là n'illumine pas les hommes, mais accumule ténèbres sur ténèbres pour ceux qui sont dans la nuit de l'erreur depuis de longs siècles. Il n'a pas consumé les pécheurs par la lumière d'une sainte doctrine, il n'a pas affiné l'esprit inculte des hommes ni détruit leurs idées fausses et absurdes sur la divinité et leurs superstitions idolâtres. N'étant pas allumé par la flamme de l'Esprit-Saint, il ne les a pas réchauffés de l'amour du Fils de Dieu dont il n'avait qu'une connaissance imparfaite. Mais au lieu de façonner ces vases remplis de l'antique erreur pour en faire les hôtes de la Sainte Trinité, il a mis en eux un germe de mort. Voilà ce qu'a fait [ce feu maudit], Mahomet¹.

On voit se dessiner le thème du discours de Marc, qu'il va développer dans son interprétation de la vie du Prophète. Il est assez surprenant de constater qu'il fait appel, pour cette biographie fantaisiste et péjorative, aux légendes occidentales auxquelles nous avons fait allusion² autant qu'à des sources proprement islamiques. Il ne semble pas avoir non plus utilisé directement l'Apologie d'Al Kindî. Cependant il fait remarquer en passant, comme Pierre le Vénéral, qu'il ne faut pas confondre Mahomet et « Nicolas »³. Nous n'analyserons pas plus en détail ce texte fort curieux, ayant le désir de le publier intégralement d'ici peu ainsi que les deux traductions annexées au Coran dont nous allons maintenant parler.

Mais, en raison de son intérêt historique, nous transcrivons cependant la conclusion dans laquelle le chanoine de Tolède évoque ses deux puissants protecteurs :

Cumque uenerabilis R[odericus], Domino inspirante, sedem archipre-

(1) Ms. Mazarine 780, fol. 1 : « Ex collusione ferri et lapidis ignis excutitur, interdum ad illuminandos homines in tenebris degentes... ».

(2) Cf. ci-dessus, p. 6-7. Les sources occidentales de Marc dérivent principalement de la Chronographie de Théophane. Cf. A. Д'АКСОНА, *La Legenda di Maometto...*, 17 sqq. Il insiste particulièrement sur la légende d'un Mahomet magicien « mathematicis artibus peritus ». Il est intéressant de confronter cette biographie avec un texte publié par SERRANO Y SANZ, *Vida de Mahoma, segun un codice latino de mediados del siglo XIII*, dans *Erudición Ibero-Americana*, II (1931) et III (1932), qui reflète une tradition légendaire différente, mais également péjorative.

(3) « Hic quippe fuit Mahometus, id est graciosus, non Nicholaus — falso plures autumant ». Ms. Maz. 780, f. 2.

sulatus Toletane metropoleos et insulam suscepisset¹, eamque ab inimicis crucis infestari cognouisset, prouinciamque suam ab infelicibus detentam doluisset, calamitates suas et persecutiones lugendas esse merito prouidit, iuxta illud Ambrosii « arma mea, lacrimae meae sunt », quoniam quidem in locis ubi suffraganei pontifices sacrificia sancta Ihesu Christo quondam offerebant, nunc pseudo-propicete nomine extollitur et in turribus ecclesiarum in quibus olim tintinabula releuabant, nunc quedam prophana preconia fidelium aures insurdant. Illic nimirum antistes quem diuine Scientie licteratura commendat, sanctitas beat, uirtutes approbant, honestas ornat, infelicem ecclesie sue successum deplorans, utpote qui Nouum et uetus Testamentum nouit perscrutabiliter operam dedit et sollicitudinem ut liber in quo sacrilega continebantur instituta et enormia precepta translatus, in noticiam uenire(n)t orthodoxorum, ut quos ei non licebat armis impugnare corporalibus, saltem enormibus institutis obuiando confunderet. In hac quoque sollicitudine zelo succensus, Christiane fidei non extitit Reuerendus Mauricius, archidiaconus eiusdem [Ecclesie Toletane], litteratura commendabilis, uirtutibus insignis, moribus perspicuus, honestate preclarus, sed pari uoto, parique affectu laborauit, ut liber iste in latinum transferretur sermonem, quatinus ex institutis detestandis Mafometi a Christianis confusi, Sarraceni ad fidem nonnulli traherentur catholicam. Uterque igitur, tam dominus meus Toletane sedis archiepiscopus, Yspaniarum primas, quam prefatus eiusdem archileuita, salubri me pulsarunt a[d]monitione, omni modo persuadentes ut huius translationis subite laborem non recusarem.

Ego autem Marchus, humilis eiusdem [Ecclesie Toletane] canonicus, iustis utriusque uotis et desideriis obedire satagens, in fauorabili opere quantocius operam dedi, et ut uotum et desiderium eorum effectui manciparem, librum Mafometi ad petitionem eorum et com[m]odum ort[h]odoxe fidei de arabica lingua in latinum transtuli sermonem. Completa quidem fuit huius uoluminis translatio, Domno et Salvatore nostro auxiliante, anno ab Incarnatione Domini Millesimo [chiffre illisible] ducentesimo, et anno quo Mafometus heresiarcha cepit Arabibus heresim suam euomere sexcentesimo sexto »¹

L'an 606 de l'Hégire allant du 6 juillet 1209 au 25 juin 1210, nous savons ainsi, à quelques mois près, la date de l'achèvement de la traduction de Marc.

Mais, comme nous l'avons dit, le zèle de Marc et de ses inspireurs, Maurice étant plus spécialement désigné cette fois, ne s'arrêta pas là,

(1) Rodrigo Jimenez avait été transféré d'Osma à Tolède au début de 1209 (Innocent III, bulle du 27 février 1209. POTTAST, Regesta, n° 6280). Son prédécesseur, Martin, était mort en août 1208.

(2) Ms. Mazarine 780, f. 2v-3.

et le ms. 780 de la Bibliothèque Mazarine contient¹ un autre témoignage de l'activité intellectuelle et doctrinale du milieu tolédan. Il est assez inattendu, puisqu'il s'agit d'un traité de théologie musulmane considéré comme un classique dans l'Islam moghrébin : la profession de foi du Mahdi Ibn Tūmart. Marc et son archidiacre savaient du reste parfaitement ce qu'ils faisaient. Le texte du Coran étant obscur, ils avaient jugé sage d'y adjoindre un traité beaucoup plus intelligible sur l'unicité² de Dieu, qui faisait autorité dans tout l'empire de Carthage — et ici, par une touchante réminiscence classique, Marc évoque Didon, qui a dû être assez surprise, dans le royaume des ombres où l'avait abandonnée Virgile, de ce rapprochement avec le farouche Mahdi des Almohades.

L'on sait qu'Ibn Tūmart, né vers la fin du xi^e siècle au Maroc revint d'un voyage en Orient commencé en 1107 imprégné des doctrines théologiques et juridiques enseignées là-bas, et décidé à les imposer au Moghreb. Avec son disciple Abd el Moumin il conquiert toute l'Afrique du Nord et l'Espagne musulmane gouvernée par les Almoravides. L'empire almohade domina pendant soixante-dix ans. Son déclin fut marqué en Espagne par la victoire du roi Alphonse à Las Navas de Tolosa le 16 juillet 1212. Et c'est justement cette date que rappelle triomphalement Marc, en terminant la traduction du texte vénéré par les vaincus³.

Comme il l'avait fait pour le Coran, mais plus succinctement, Marc explique dans une nouvelle préface les motifs et les circonstances qui l'ont guidé.

Voici déjà trois ans que j'ai traduit l'Alforcan⁴, le Livre de la Loi des

(1) F. 108v-113. C'est grâce à la science et à l'obligeance de M. G. Vajda que le texte théologique trouvé dans le manuscrit a pu être rapidement identifié.

(2) Nous employons à dessein ce néologisme, pour exprimer la nuance spécifiquement islamique du terme *tawhid*, confession de l'unité divine, par opposition aux patrons, mais aussi aux chrétiens trinitaires.

(3) *Translatus est hic liber Unionis a Marcho Toletano canonico de lingua arabica in latina, et perfectus est in primo die iunii, scilicet in vigilia Pentecostes sub era M.CCLII, anno ab Incarnatione Domini millesimo CCmo XIIImo in mense iunii, eodem anno quo uictus a rege Castellanos Amir Al Munum, in eodem anno quo captum est castrum Alcarum ab eodem rege Alfunsso illustrissimo. Ms. Maz. 780, f. 113.*

Cf. I. ГОЛОЗИН, *Le Livre de Mohammed Ibn Toumert, Mahdi des Almohades, texte arabe* [édité par J. D. Luciani], accompagné de notices biographiques et d'une introduction, Alger, 1903. — L'édition est faite d'après l'unique ms. connu de Luciani, le ms. arabe 1451 de la Bibliothèque nationale.

Les textes arabes ont été traduits en français, avec une introduction par M. H. Massé, *La profession de foi (aqida) et les guides spirituels (morchida), du Mahdi Ibn Tūmart*, dans *Mémorial Henri Basset*, II (Publ. Inst. Hautes Etudes Marocaines, XVIII), Paris, 1929, 105-121.

(4) Ms. Mazarine 780, f. 108v « In nomine D. N. I. C. Translato ante triennium Alforcano libro legis infidelium Ismaelitarum, ad preceptum R. Domini Tholetani archiepiscopis, Yspaniarum primatis, et instantiam Magistri Mauricii, eiusdem sedis archidiaconi, libellum *Habentometi* quem de Untone composuit non immerito duxi transferendum... ».

infidèles Ismaélites, sur l'ordre de Don Rodrigue, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, et à la demande de Maître Maurice, archidiacre dudit diocèse. J'ai pensé qu'il serait à propos de traduire aussi l'opuscule d'Ibn Tūmart sur l'Unité de Dieu, et de l'ajouter au livre de Mahomet pour que les fidèles [du Christ] trouvent des arguments plus nombreux contre les Sarrazins en étudiant ces deux écrits.

En effet, quoique les discours de Mahomet aient plus de poids aux yeux de l'ensemble des Maures que ceux d'Ibn Tūmart, puisque l'autorité de l'Alcoran est universellement reconnue par eux, néanmoins, pour ceux qui vivent dans l'empire du souverain de la Carthage de Didon¹, les arguments et les démonstrations contenus dans cet opuscule de l'Unité ont plus de valeur aux yeux des hommes réfléchis et prudents que ceux qui sont contenus dans l'Alcoran, [discours] sans suite, confus, et dépourvus de fondements. En effet, Ibn Tūmart se base sur des preuves évidentes et solides, pour prouver qu'il n'y a qu'un seul Dieu, principe et fin de toutes choses. Néanmoins, certains doctes personnages le blâment d'avoir inséré des citations tirées de l'Alcoran, tout en prouvant par des raisons très évidentes qu'il n'existe qu'un seul Dieu et une seule Essence. On pense que cet auteur était un pur Maure, disciple du philosophe Algazel²... ».

Et la conclusion reprend l'argument de l'exorde : « Moi donc, Marc, diacre, chanoine de Tolède, qui ai traduit le livre de Mahomet, à la demande subséquente de Maître Maurice, archidiacre de Tolède et évêque élu de Burgos, j'ai traduit cet ouvrage d'Ibn Tūmart d'arabe en latin, afin de révéler aux catholiques qui examineront ces deux ouvrages les secrets des Maures, et leur permettre de les réfuter³ ».

Ayant le désir d'éditer plus tard avec M. G. Vajda le texte latin de l'*Aqida*, qui est suivi du texte de deux professions de foi plus élémentaires et de *Laudes*, également attribuées à Ibn Tūmart, nous nous bornerons à donner ici quelques brèves indications :

*Aqida*⁴.

Ms. Mazarine 780 f. 108v-112.

« Incipit Tractatus Habentometi de Unione Dei. In nomine Dei misericordis miseratoris. Reuerendam Dei unionem unusquisque tenetur intellectu comprehendere et ipsi urgente necessitate abstringi. Gloria sit

(1) « Qui sunt sub imperio et ditione dumtaxat Regis Cartaginis Didonis... ».

(2) « Utpote philosophi [ma. philosophus] Algazelis didascalus ».

GOLDZIEHR, *op. cit.*, 13 sqq., estime que les rapports personnels d'Ibn Tūmart et de Ghazzali sont légendaires, mais que l'on ne peut nier une certaine influence des idées du plus grand théologien de l'Islam sur le Mahdi.

(3) « Ego aulem Marcus, dyaconus Tolotanus canonicus qui librum Mafometi transtuli, rogatus postmodum a Magistro Mauricio Toletano archidiacono et Ecclesie Burgensis electo, libellum Habentometi de arabica lingua in latinum transtuli... ».

(4) Cf. éd. GOLDZIEHR, 229-239.

Deo sicut decet eum, et laudetur ipse sicut se ipsum laudavit, et oretrur pro Mafometo et sociis eius. Distinctio de excellentia unionis eius et quod urgemur essentiam eius ante omnia comprehendere... — ... Deus acceptet eum [Mahometum] et suos socios, quia ipsius odio habitos defensores et sequasses eius in bono usque ad diem legis. Perfectum est uinculum cum laude Dei et eius auxilio ».

1^o *Morchida*¹, f. 112-112^v : « Unio gloriosi Laudabilis. Non est Deus, nisi ille solus quem approbavit creatura et quem creature testantur... — ... et ab ipsis requiretur.

2^o *Morchida*², f. 112^v : « Uinculum. Diriget in uitam eternam... — ... [Deus] cui nichil est simile, qui est auditor speculatorum. Uinculum perfectum est, dirigens ad uitam eternam ».

*Laudes*³ (f. 112^v-113) :

« Laudatio Dei gloriosi. Laudetur qui montibus terram fundavit excel-sus... — ... Laudetur ille cui testantur signa et prodigia, quod ipse est Deus omnium que sunt in terra et in celis ».

La conclusion mérite d'être relevée, car elle nous rappelle la fidélité avec laquelle les traducteurs de l'Apologie avaient transcrit les louanges du Prophète :

« Perfectus est liber Machomet cum laude Dei et eius auxilio, et Mafometum Deus acceptet et suos et sua saluat saluatione ».

Nous avons encore une autre preuve de l'activité de Marc de Tolède, mais transmise par un témoin si imparfait qu'il est difficile de lui faire confiance. Le ms. latin 3394 de la Bibliothèque nationale⁴, déjà cité, contient en effet, à la suite de la traduction du Coran (f. 1-237) un autre texte, dont une note additionnelle nous apprend (f. 263^v) qu'il fut également traduit par le « chanoine Marc ».

C'est un traité de controverse contre l'Islam, composé sans doute en Espagne au cours du quatrième siècle de l'Hégire, d'après les indications fournies par l'auteur lui-même : « Nos autem a tempore illo [scil. in diebus Machometi] iam sumus in quarto centenariorum⁵. Cela pourrait nous reporter au début du XI^e siècle de l'ère chrétienne.

Il porte le titre assez étrange de « *Contrarietas Alpholica* », que M. L. Massignon pense avoir été inspiré par celui d'un célèbre ouvrage de l'historien Tabari : *Kitab Ikhtilāf el-fuqahā*⁶.

(1) Cf. éd. GOLDZIEHER, 240-242.

(2) Cf. éd. GOLDZIEHER, dans *Zeitschrift d. Morgen. Gesellsch.*, XLIV, 168-170.

(3) Cf. éd. GOLDZIEHER, 242-244.

(4) Ce manuscrit provient de Colbert, et a dû être rapporté d'un pays méridional, si l'on en croit l'explicit. Comme nous l'avons dit, grossièrement copié, il a été entièrement revu et corrigé par un érudit arabisant.

(5) Ms. lat. 3394, f. 254.

(6) Ed. de fragments du texte arabe par J. SCHACHT, Leyde, 1933 ; traduction par KERN, Le Caire, 1902. Cf. PFANMÜLLER, *Handbuch der Islam-Literatur*, 243.

L'incipit complet¹ éclaire un peu ces termes mystérieux :

« Patefaciens, siue Denudationis et Ostensionis libellus, in quo Patefacta aduersus contrariantes fidei christianae, eorum infidelitas et deuiatio a recto tramite telis contra illos ab ipso Alcorano depromptis, hoc est : Contrarietas Alpholica, seu Perfectorum in lege Mahometi contrariantes inter se opiniones detectae et impugnatae ».

Les « *Fuqahā* » sont les hommes versés dans le *fiqh*, le droit canonique musulman, et notre auteur, qui se donne comme un musulman converti et raconte son évolution religieuse au premier chapitre, connaît en effet fort bien la théologie de l'Islam. En particulier les docteurs de l'école zahirite², particulièrement florissante dans la péninsule. Il cite plusieurs récits relatifs à son fondateur Dāwūd. Cette indication, doctrinale serait déjà intéressante à relever, mais l'auteur nous avertit de façon plus précise dans quel point du monde médiéval il convient de la localiser en traitant d'Oriental un théologien arabe. Il semble familier avec bien d'autres auteurs musulmans : Abu Hanīfa, Sufyān Al-Thawrī, Abu Horeira, Hasan Al-Baḡrī, sont cités tour à tour. Il cite également un « auctor christianus » qui argumente contre les passages du Coran concernant le Christ, et que nous n'avons pas jusqu'ici réussi à identifier. Lui-même affirme avoir composé un autre traité contre les commentateurs du Coran : « Contrarietates exponentium in Alchoranum commemoratus sum in libro quem edidi, qui uocatur *Extraneorum expositorum* »³. Toutes ces références à la doctrine de l'Islam, venant d'un homme visiblement fort bien renseigné, et le récit pittoresque de son pèlerinage à la Mecque mériteraient une étude détaillée. Dans l'état actuel du texte, une édition est presque impossible. Marc de Tolède avertit ses lecteurs qu'il a résumé son modèle en de nombreux endroits et le correcteur savant déclare qu'il a essayé de rendre le texte intelligible. Il y a donc de grandes chances pour que nous soyions assez loin de l'original. En ce cas aussi, nous devons donc souhaiter la découverte et d'un bon manuscrit de la traduction latine, et d'un manuscrit de l'original arabe parmi les trésors encore inexplorés des bibliothèques.

Nous décrivons néanmoins le traité de façon sommaire en attendant mieux. Il commence immédiatement après le Coran, au f. 239^v. Le titre initial semble avoir été ajouté par le correcteur, qui a également dû transcrire le vocable arabe qui se trouve en haut du feuillet : « *Elfolica, sine Alpholica, hoc est Alcorani ac Mahometanae legis ab ipsis Orientalibus confutatio, seu Perfectorum in lege praecepta* ». Ce titre a été com-

(1) Inscrit sur un feuillet rapporté en tête dans ce traité au f. 238^v. Un autre titre a été transcrit par le même correcteur au début du texte.

(2) Cf. sur les Zahirites l'ouvrage fondamental de I. Goldmann, *Die Zahiriten*, Leipzig, 1884, et l'article *Al-Zāhirīya* dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.

(3) Ms. cit. f. 240.

plété, toujours par le même correcteur, sur une feuille rapportée dont nous avons cité plus haut le texte : « Patefaciens, sine Denudationis et Ostensionis libellus... ».

Suit, sur le même feuillet rapporté, le titre du chapitre I : « De authoris huius libelli a Mahometismo defectione, ad fidem christianam conuersione, et operis inscriptione ».

Chapitre I (f. 238^v-239). « In nomine Patris, Patris seculorum, et Filii, Filii resurrectionis, et Spiritus sancti, uiuificatoris eorum qui sunt in sepulchris... Cap. II (f. 239-240). De uanitate uenientium ad legem Machometi, siue tenentium. Cap. III (f. 240-241^v). Quod Machometus non attestatur neque Uetus Testamentum neque Nouum, neque miraculum. Cap. IV (f. 241^v-243^v). Quod per gladium et falsas uisiones popululum congregauit. Cap. V (f. 243^v-244). De Doctoribus Machometi. Cap. VI (f. 244-245). De Discipulis Machometi et discordi institutione Alchorani. Cap. VII (f. 245-247^v). De immunditiis in parte, partim uero de uerbis aliorum quae sibi dicta, compositus Alchoranus. Cap. VIII (f. 247^v-249). De hoc quod dicit talem Alchoranum homines et angelos non potuisse fecisse et quod Propheta generalis est ad omnes gentes. Cap. IX (f. 249-254^v). De multis in quibus contradicit sibi ipsi. Cap. X (f. 254^v-260). De hoc quod ostendit Machometum in infinitum esse inferiorem Christo, quia Christus eternum Uerbum Dei est, in Maria incarnatum. Cap. XI (f. 260-261^v). De peregrinatione et lapide nigro. Cap. XII (f. 261^v-263^v). De fictione improbabilissime uisionis [c'est un récit très succinct du Miradj].

Explicit du texte f. 263-263^v : « Audite ergo Machometici, si Alchoranum uerificatis, ipse est qui affirmat Machometum nunquam fecisse miraculum, longe autem plures fuerunt quos consumpsit gladius quam illi qui gratis eum secuti sunt.

Le colophon qui suit f. 263^v nous laisse assez inquiets sur la fidélité d'un texte qui a subi autant de modifications et de corrections :

« Explicit. Benedictus Deus. Interpretem qui uerbum de uerbo translulerat sum secutus sensum potius quam uerba tenendo, et multa breuiando. Et le correcteur ajoute : « Superiora sunt ex Marci canonici uersione, plerisque tamen a nobis immutatis, ut legentium captui omnia accommodaremus. Arabizantium autem gratia arabismos puriores reliquimus, ut si umquam in Septentrionalium manus Ms. codex ueniret, cum hac uersione conferri posset ».

Est-ce Marc, est-ce un auteur plus récent qui a ajouté au traité apologétique ci-dessus décrit un treizième chapitre (f. 263-266^v) extrait du Dialogue de Pierre Alphonse ? Rien ne nous permet d'en décider.

Avant de nous séparer provisoirement de Marc de Tolède, nous devons avouer notre curiosité à l'égard d'un de ses protecteurs. Nous n'avons

(1) *Patefaciens* correspond sans doute au terme arabe *Muzhir*.

pas à parler ici de l'archevêque Rodrigue, qui fut l'un des plus grands artisans spirituels de la *reconquista*, et l'auteur d'ouvrages qui dénotent une sérieuse connaissance de l'Islam. La personnalité de « Maître Maurice » est plus énigmatique. Nous sommes assez bien renseignés sur sa carrière ecclésiastique et politique, grâce aux patients travaux de deux érudits espagnols, Dom L. Serrano¹ et A. Gonzalez Palencia². Le premier a même écrit une biographie de Maurice à laquelle la préface de Marc de Tolède va nous permettre d'ajouter quelques lignes.

Son prénom était assez inusité dans la péninsule ibérique à cette époque, et certains auteurs croient sa famille d'origine anglaise ou française. En tous cas, il était né en Castille, et ses parents portaient des prénoms bien espagnols. Dom L. Serrano suppose qu'il étudia à Paris, mais n'en apporté pas de preuves. Quoiqu'il en soit, sa réputation d'homme docte était bien établie, et le témoignage de Marc de Tolède se joint à celui de Rodrigo Jimenez lui-même, répété plus tard par Alphonse le Sage : « Era el obispo de Burgos D. Mauriç varón de alabar et sabio »³. Le titre de « Maître » que lui donnent Marc et le cartulaire de Tolède donne à croire qu'il a enseigné, et sans doute écrit. Il devait avoir des connaissances juridiques, car il fut chargé à diverses reprises de régler des conflits en matière ecclésiastique pendant sa carrière d'archidiaque entre 1209 et 1213. Il fut élu évêque de Burgos au début de l'été 1213, fait confirmé par la préface de l'*aqida*⁴, et gouverna, semble-t-il, son diocèse avec zèle, malgré quelques intermèdes dus à des missions religieuses ou politiques : le concile de Latran en 1215 et une ambassade en Allemagne en 1219. Il mourut le 12 octobre 1238.

La lecture des cartulaires nous permet d'apprécier son activité administrative, mais il est plus difficile d'avoir une opinion sur ses aptitudes intellectuelles. L'éloge de son archevêque est assez vague, et Marc se borne à nous dire qu'il était : « *litteratura commendabilis* ». Nous pouvons cependant constater qu'il portait un vif intérêt à la théologie de l'Islam. Et il subsiste un autre document dans lequel se révèlent de façon inattendue d'autres tendances doctrinales. C'est le prologue des statuts du Chapitre de Burgos, promulgués par lui en novembre 1230. Il y invoque le pseudo-Denys l'Aréopagite en des termes aussi fervents que son contemporain Thomas Gallus, abbé de Verceil, et l'on voit reparaître sous sa plume les termes chers aux néo-platoniciens de l'Ecole Victorine.

(1) L. SERRANO, *Don Mauricio, obispo de Burgos y fundador de su Catedral*, Madrid, 1922.

(2) A. GONZALEZ PALENCIA, *Los Mozarabes de Toledo*, t. I, 312, acte n° 373 : « *el arcediano Don Maestro Mauricio* » représenté, en 1209, l'archevêque élu Don Rodrigue.

(3) Cf. L. SERRANO, *op. cit.*, 7 et 21, citant RODRIGO JIMENEZ, *de Rebus Hispaniae*, XVII, 10, et l'*Estoria de España* d'Alphonse.

(4) Datée, comme on l'a vu, du 1^{er} juin 1213.

« Quante siquidem dignitatis sit ordo etiam in rebus naturalibus, uir sapiens non ignorat, cum sine ordine mundi sensibilis machina non subsisteret etiam per momentum. In inuisibilibus quoque, que digniora sunt, et eternis, quantum ualeat ordo, legat qui scire uoluerit librum Dionissi [sic] Magni de Celesti Ierarchia, ubi disputat mirabiliter et supermundane de nouem ordinibus celestium uirtutum. Idem sanctus docet in libro de Ecclesiastica [sic] Ierarchia que fiunt in Ecclesia Dei... similitudinem quandam habere cum illis que Supremus Ierarches, qui est principium omnium, diuina scilicet Bonitas, in supercelesti Ierarchia ordinauit »¹.

Il est assez tentant pour un historien, même prudent, de hasarder une hypothèse. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que nous tenons là un « Mauricius hispanus », à la fois fervent dyonisien — ce qui aurait pu glisser vers un érigénisme suspect — et amateur de théologie musulmane. Sa qualité d'évêque ne l'aurait pas préservé des foudres de Robert de Courson², mais celui-ci aurait-il osé s'en prendre même aux œuvres de jeunesse d'un collègue en science canonique assez autorisé pour aller siéger au IV^e Concile de Latran en cette même année 1215 ?³ Ce ne serait pas un fait absolument sans exemple dans les annales ecclésiastiques : « monachus monacho... ». Du reste, il faut noter, comme l'ont déjà fait plusieurs historiens⁴ que Robert de Courson a édicté, non une condamnation doctrinale, mais une simple interdiction d'enseignement : « non legantur ».

Nous livrons ce problème aux méditations des sages. Il nous reste à trouver les œuvres hypothétiques de « Maître Maurice » pour examiner sérieusement les titres de ce candidat à une place chaudement disputée⁵.

Remarquons cependant que le fameux : *Liber de causis primis et secundis* interpolé dans les œuvres d'Avicenne publiées à Venise en 1508, qui présente un si curieux mélange d'avicennisme et d'érigénisme, a

(1) L. SERRANO, *op. cit.*, p. 143.

(2) Rappelons ce texte fameux : « non legantur libri Aristotelis de metaphisica et de naturali philosophia nec summe de eisdem, aut de doctrina Magistri David de Dinant, aut Almarici heretici, aut Mauricii Hispani », C. U. P., I, 77-79.

(3) Cf. L. SERRANO, *op. cit.*, 30.

(4) Cf. M. GRABMANN, *I divieti ecclesiastici di Aristotele sotto Innocenzo III et Gregorio IX*, Rome, 1941, qui résume les arguments des nombreux érudits qui ont essayé d'éclaircir le sens et la portée de ces censures.

(5) La controverse a été résumée par le P. BOURGERS dans son article *Connaissions-nous le « Mauricius hispanus » interdit par Robert de Courson en 1215 ?*, paru dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXIX (1933), 637-658. Il conclut prudemment que rien ne permet de supposer que « Mauricius hispanus » soit un auteur arabe. Cf. aussi M. GRABMANN, *I Divieti ecclesiastici...*

dû être rédigé par un homme ayant précisément les mêmes tendances et la même formation intellectuelle¹.

Que l'on nous pardonne cet excursus, seule fantaisie d'un exposé que nous avons voulu austère, jugeant utile, avant toute autre étude, d'inventorier sérieusement quelques-unes des sources les plus autorisées de la connaissance de l'Islam au Moyen Age. Pour élaborer des synthèses doctrinales, il convient d'avoir un point de départ solide. Nous avons suivi le conseil de Pierre le Vénéral, et tenté d'arracher leurs plus intimes secrets aux fonds anciens des bibliothèques ; l'on a vu que cette exploration était fructueuse. Désirant surtout apporter quelques matériaux au commun édifice, nous avons refusé de nous livrer aux vaines joies du jeu de massacre préliminaire, ne faisant allusion aux assertions parfois inexactes de ceux qui, avant nous, avaient traité de ces questions que lorsque c'était nécessaire. L'histoire n'est pas une entreprise de démolitions.

Il resterait maintenant, comme corollaire de ce travail, à rechercher quelle a été la répercussion intellectuelle des deux collections que nous avons essayé de faire revivre, mais nous ne pouvons songer aujourd'hui à aborder un tel sujet. Dans quelle mesure ces recueils de traductions ont-ils été connus et utilisés par les théologiens, les controversistes, les philosophes et même les simples lettrés ? Si l'on en juge par la diffusion matérielle des manuscrits, c'est surtout la collection de Pierre le Vénéral dont l'on a des chances de retrouver des traces à partir de la seconde moitié du XII^e siècle. D'après ce que nous avons constaté jusqu'ici, les traductions de Marc de Tolède ont mis longtemps à sortir d'Espagne, et il a dû se trouver peu de lecteurs pour s'émerveiller de l'audace du chanoine tolédan en parcourant l'*Aqida* d'Ibn Tūmart. Le petit livre de M. Monneret de Villard, auquel nous renvoyons une fois de plus, est loin d'épuiser le sujet de l'« Étude de l'Islam en Europe », malgré la richesse et la variété de son information². Son principal mérite est de suggérer de nouvelles enquêtes, et c'est ce que nous souhaiterions aussi avoir fait.

(1) Il nous est difficile d'admettre l'hypothèse du P. Alonso, qui estime 1^o que l'auteur du *Liber de causis primis et secundis* est Ibn Dawud, dit Johannes Hispanus (= Avendauth). Cf. *El « liber de causis primis et secundis » dans Al Andalus*, 1944, 419-446 ; 2^o que « Mauritius Hispanus » est ce même Avendauth. Cf. *Las fuentes literarias del « Liber de causis » dans Al Andalus*, 1945, 380-382. Il rejette notre Maurice de Tolède en ces termes : « no hay la menor noticia de que este obispo de Burgos fuese escritor filósofo ». La question nous paraît au contraire ouverte.

(2) *Lo Studio dell' Islam in Europa nel XII e nel XIII secolo*, Rome-Vatican, 1944. L'étude que vient de publier M. Monneret de Villard sur l'œuvre du Frère Prêcheur Ricoldo de Montecroce remet en valeur l'un des textes les plus importants pour l'étude des relations doctrinales de la Chrétienté avec l'Islam : *Il libro della peregrinazione nelle parti d'Oriente di frate Ricoldo de Montecroce*, Rome, 1948.

Un récent voyage à Rome, et une rapide exploration dans le riche fonds latin de la Bibliothèque vaticane nous permettent d'ajouter deux intéressants manuscrits de la collection de Pierre le Vénérable. Le ms. Vat. lat. 4072 contient la série complète des traités, suivis de la traduction du *Miradj*. C'est l'exacte réplique du ms. lat. 6064 de la Bibliothèque nationale. L'écriture, qui peut dater du milieu du xiv^e siècle, est méridionale, et de type avignonnais. Transcrit sur papier, ce manuscrit est malheureusement en mauvais état, incomplet du début et de la fin, et les gloses originales, en partie effacées, sont de lecture difficile.

Le ms. Vat. lat. 4071 a été transcrit en 1462, au moment du regain d'intérêt suscité par la prise de Constantinople, d'après une note marginale au f. 127, en regard de l'explicit du Coran.

Il ne comporte pas de rubrique initiale et contient les traités, à l'exception de l'Apologie, dans l'ordre suivant :

- 1° Summula, f. 1-3.
- 2° Lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard, f. 3-4.
- 3° Chronica Saracenorum, avec préface de Robert, f. 4-4v, 4v-10.
- 4° Genealogia Mahumet, f. 10-16v.
- 5° Doctrina Mahumet [Dialogue d'Abdia], f. 16v-23.
- 6° Coran, avec préface de Robert, suivi de la rubrique annonçant l'Apologie, f. 23-23v, 23v-127.

Une partie des gloses originales ont été transcrites à la suite de la première Sourate, f. 23v-24. Il y a aussi des gloses marginales contemporaines, où se trouve cité « frater Ricoldus », c'est-à-dire Ricoldo de Montecroce.

Le P. J. Muñoz, qui prépare une édition du *Miradj*, précédée d'une étude d'histoire littéraire nous a en outre signalé qu'un manuscrit de Dublin, utilisé par lui, contenait la collection de Pierre le Vénérable. Ce manuscrit doit être analogue au B. nat. lat. 6064 et au Vat. lat. 4072.

M. TH. D'ALVERNY.